



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

J - O

Houdry, Vincent

Lyon, 1717

Oeuvres. Bonnes œuvres, & bonnes actions; leur merite, leur necessité
&c.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75872](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75872)

OEUVRES.

BONNES OEUVRES ET BONNES ACTIONS;
leur mérite, leur nécessité, &c.

A V E R T I S S E M E N T.

ON ne traite ici que des bonnes œuvres en general, sans parler d'aucune en particulier; parce que nous avons donné à chacune son titre, comme à la priere, à l'aumône, au jeûne, & aux autres qui font toute la Morale Chrétienne. On n'en spécifie pas mesme toutes les différences, comme celles qu'on appelle de miséricorde, de charité, de penitence, ni de toutes les actions de vertu, que tout Chrétien est obligé de pratiquer, & sans lesquelles il ne peut remplir les devoirs de la Religion. Ces devoirs, parlant généralement, sont de croire & de faire, la foi & les bonnes œuvres; en sorte que si l'une ou l'autre vient à manquer, ce n'est plus une vie chrétienne, & l'on ne peut éviter la damnation éternelle. C'est donc de ces bonnes œuvres distinguées de la foi purement speculative, & renfermées dans la foi pratique, dont nous traitons.

Ainsi l'on trouvera dans ce recueil, ce qui regarde la nécessité, le mérite, la récompense des bonnes œuvres, & des bonnes actions; car quelque distinction qu'on mette entre ces deux termes, on doit les confondre en cette matière, l'un ne pouvant estre sans l'autre. Il n'est pas nécessaire, à moins de faire un discours de pure controverse, de s'étendre sur l'erreur des Herétiques en ce point, qui fait un des dogmes les plus essentiels des Catholiques; mais d'exhorter vivement les fideles à la pratique des bonnes œuvres, & faire voir que l'omission d'un devoir si nécessaire au salut, est la cause de la reprobation d'une infinité de personnes.

Il faut pourtant remarquer que ce sujet est lié avec plusieurs autres, dont il peut faire une partie; tels sont, le bon emploi du temps; la fuite de l'oisiveté; le nom & la condition du Chrétien, & la foi mesme, qui est morte sans les bonnes œuvres. C'est au Prédicateur à démêler ces matières qui entrent les unes dans les autres, & ne rien mettre dans celle-ci, que ce qui lui est propre & particulier.

P A R A G R A P H E P R E M I E R.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

QUOI QU'É le Fils de Dieu nous ait mérité un bonheur éternel par sa mort, il veut néanmoins que nous l'acquerrions, & que nous nous rendions dignes de le posséder par nos bonnes œuvres. C'est pourquoi je veux vous montrer dans ce discours: 1°. La nécessité des bonnes œuvres, sans lesquelles nul Chrétien (on entend toujours parler des adultes) ne peut faire son salut. 2°. Les défauts qui se glissent dans nos bonnes œuvres, & qui en anéantissent le mérite. 3°. Les qualités & les conditions que nos bonnes œuvres doivent avoir pour mériter le ciel, & la récompense qui leur est promise.

Première Partie. Pour ce qui regarde la nécessité, les Théologiens en distinguent de deux sortes; sçavoir, une nécessité de précepte, fondée sur le commandement exprès du souverain Législateur, qui veut absolument que les hommes arrivent à leur souverain bonheur par cette voye; & la seconde, qu'ils appellent une nécessité de moyen, c'est-à-dire, qu'il est impossible naturellement que la chose se fasse autrement. Or il faut montrer que sans les bonnes œuvres, (& par là on entend, la pratique des vertus, & des actions chrétiennes propres de notre état & de notre condition) on ne peut se sauver, ni mériter la gloire à laquelle un Chrétien est destiné. Premièrement donc elles sont nécessaires de nécessité de précepte, puisqu'elles sont commandées, & en general & chacune en particulier; elles le sont en general, puisque le Sauveur a dit que si notre justice, c'est-à-dire, nos bonnes œuvres, ne sont plus abondantes que celles des Scri-

bes & des Pharisiens, nous n'entrerons point dans le royaume du ciel; il ordonne donc qu'on en fasse, puisqu'il veut qu'elles surpassent en nombre & en perfection celles des Pharisiens, qui en faisoient sans doute, puis qu'ils se piquoient d'être plus religieux observateurs de la Loi, que les autres. De plus, ne nous ordonne-t-il pas d'assurer le choix qu'il a fait de nous pour la foi, & notre prédestination à la gloire par la pratique des bonnes œuvres? Et ne voyons-nous pas dans mille endroits de l'Écriture qu'il commande d'observer toute sa loi; & cela n'est-ce pas autant de commandemens de faire de bonnes œuvres? Que si nous les considérons en particulier, n'y a-t-il pas un précepte de l'aumône, d'exercer la charité envers le prochain, de faire des fruits dignes de penitence, & en un mot, non seulement de fuir le mal, mais encore de faire le bien, qui est la même chose que pratiquer les bonnes œuvres? Secondement, c'est une nécessité de moyen, parce que Dieu n'a promis le ciel & la gloire que comme une récompense; or la récompense suppose absolument le mérite, & le mérite les bonnes œuvres, puisqu'il consiste en cela, & non pas dans nos bonnes qualités naturelles, ou dans les belles actions purement morales & politiques, &c.

C'est de plus une nécessité de moyen; puis que les vertus Théologiques, la Foi, l'Espérance, & la Charité, qui sont absolument nécessaires pour être sauvé, ne peuvent subsister sans les bonnes œuvres; car Dieu n'agissant pas tout seul dans cette affaire du salut,

mais demandant notre coopération, cette coopération ne se fait que par les bonnes œuvres. Enfin, la foi, sans laquelle on ne peut plaire à Dieu, est agissante; & sans les bonnes œuvres, elle est morte; & la grace, sans laquelle on ne peut faire aucune bonne action, nous est donnée pour agir; de sorte que c'est le plus grand abus qu'on en puisse faire, de se contenter d'une foi oisive, &c.

Seconde Partie. Dans les bonnes œuvres, de quelque nature qu'elles soient, il y a des défauts à craindre & à éviter. Voici les principaux. 1°. Il y a des personnes qui laissent les vertus solides, & les bonnes œuvres qui sont prescrites, pour en faire d'autres de leur choix & de leur caprice, telles que sont certaines dévotions, & certaines pratiques, en quoi ils font consister toute leur vertu; au lieu de s'appliquer à vaincre leurs passions, à se défaire de leurs vices, à faire des fruits dignes de pénitence, & à s'acquitter des devoirs de charité. 2°. Les autres s'appliquent aux bonnes œuvres de surrogation, & qui ne sont que de conseil, & laissent celles à quoi ils sont indispensablement obligés. Une femme, par exemple, qui est chargée du soin d'un ménage, employera tout son temps à visiter les hôpitaux, sera assidue à la prière, assistera à tous les Sermons qui se feront dans une ville, & cependant négligera le soin de sa maison, d'instruire ses enfans, & de les élever dans la piété, le salut de ses domestiques, & de s'acquitter des autres devoirs de son état; il faut montrer qu'on doit s'acquitter des œuvres qui sont d'obligation avant que de penser à celles qui ne sont que de conseil, &c. 3°. Il y en a qui dans les choses d'obligation s'acquittent exactement des unes & négligent absolument les autres, sont volontiers celles qui sont conformes à leur inclination, & se croient par là être dispensés des autres, à quoi ils ont de la peine, ou sentent de la répugnance, comme de pardonner les injures, & payer leurs dettes. 4°. Enfin, il y en a qui font quelques bonnes œuvres, mais qui en font trop peu,

Apoç. 3. en quoi leur justice est défectueuse; Non invenio opera tua plena... Appensus es, & inventus es minus habens, &c.

Troisième Partie. On doit expliquer les qualitez & les conditions que doivent avoir nos bonnes œuvres pour mériter la récompense que Dieu leur a promise. 1°. Elles doivent être faites en état de grâce, autrement elles sont inutiles pour le ciel; quoi que ceux qui sont en état de péché ne doivent pas se désister d'en faire pour attirer sur eux la miséricorde de Dieu. 2°. Elles doivent être faites par un bon motif de plaire à Dieu, de le glorifier, de satisfaire à sa justice, &c. 3°. Elles doivent être rapportées & attribuées à Dieu, qui y a la meilleure part, puisqu'il nous prévient par ses grâces, & qu'il agit avec nous.

I I. ON peut s'arrêter à la seule nécessité des bonnes œuvres & faire voir, 1°. Qu'elles sont nécessaires pour le salut, & pour mériter le ciel qui n'est promis, & qui n'est donné qu'à ceux qui les auront pratiquées. 2°. Elles sont nécessaires pour l'édification du prochain & pour satisfaire au bon exemple que nous sommes obligés de lui donner. 3°. Elles sont nécessaires pour satisfaire aux devoirs de la charité chrétienne, que nous ne saurions accomplir sans cela.

I III. SUR l'utilité des bonnes œuvres. 1°. Elles sont le moyen de glorifier Dieu; c'est par

Tome III.

là qu'on le loue, qu'on le confesse, qu'on se rend agréable à ses yeux. 2°. Elles excitent le prochain à en pratiquer de semblables, & à remplir par ce moyen tous les devoirs d'un véritable Chrétien. 3°. Elles nous acquièrent des trésors de mérites pour le ciel.

SUR la même utilité des bonnes œuvres. 1°. Elles attirent la grace de Dieu; la conservent, & l'augmentent. 2°. Elles sont un des fondemens de notre espérance. 3°. Elles sont la mesure de la gloire que nous aurons dans le ciel.

COMME l'Ecriture appelle les bonnes œuvres un trésor, on peut faire voir combien ce trésor est précieux. 1°. Pour la multitude des bonnes œuvres, puisque toutes nos bonnes actions peuvent entrer dans ce trésor, que nous pouvons mettre tout à profit, si nous sommes soigneux de ne rien laisser perdre. 2°. Pour la variété & la diversité de ces bonnes œuvres, c'est tantôt une action de charité, tantôt une œuvre de miséricorde, un acte de mortification, d'humilité, &c. 3°. Pour le prix & la valeur de chacune en particulier, puisqu'il n'y en a aucune qui ne mérite le royaume du ciel & la possession de Dieu même pour récompense.

1°. LES bonnes œuvres sont les véritables preuves de notre vertu & de notre sainteté durant la vie. 2°. Elles sont notre plus solide consolation à la mort. 3°. Elles sont notre couronne, notre gloire, & notre bonheur dans l'autre vie.

1°. MONTRER que pour être un véritable Chrétien, il faut pratiquer les bonnes œuvres; qu'il n'y a personne qui n'en ait le pouvoir, les moyens, & les occasions, en s'acquittant des devoirs de son état, de sa condition, & de son emploi. 2°. Quelles sont les conditions d'une bonne œuvre pour la rendre sainte & chrétienne; il faut qu'elle soit faite pour Dieu, & par un motif surnaturel; il faut qu'elle soit faite en Dieu, c'est-à-dire, en sa grace; autrement elle n'est d'aucun mérite pour le ciel. Elle doit être faite avec Dieu, c'est-à-dire, avec la grâce qui y a la meilleure part.

1°. LA bonté de nos œuvres & de nos actions dépend de beaucoup de circonstances & de conditions, dont si l'une vient à manquer, elles sont inutiles pour le ciel. 2°. Elles sont sujettes à bien des défauts, qui en font perdre, ou qui en diminuent le mérite. 3°. Elles courent bien des périls en cette vie, & sont sujettes à bien des illusions.

1°. IL n'y a point de Chrétien qui puisse être long-temps vertueux, juste, & conserver la grâce de Dieu, sans pratiquer les bonnes œuvres; car sans cela il se pervertira bientôt. 2°. Il n'y a point de si grand pécheur, qui ne puisse retourner à Dieu, & attirer sa miséricorde par le moyen des bonnes œuvres.

1°. NOUS ne sommes en ce monde que pour faire de bonnes œuvres; puisque nous n'y sommes que pour servir Dieu, & pour faire notre salut. 2°. Nous n'emporterons avec nous dans l'autre vie que nos bonnes œuvres, & nous laisserons tout le reste. 3°. Nous n'aurons de biens, de mérites, & de récompense dans le ciel, que ce que nous aurons acquis par nos bonnes œuvres.

1°. LA foi, & la Religion Chrétienne, qui nous oblige à mener une vie sainte & conforme à ses maximes, nous oblige par conséquent à pratiquer les bonnes œuvres. 2°. Ce n'est que par les bonnes œuvres que nous

XI I.
XVI
XIII.
XIV.
X V.

arriverons à la fin, & au bonheur éternel que la foi & la religion nous promettent.

1°. LA vie n'étant que pour agir, c'est par nos bonnes œuvres que nous pouvons juger si nous avons la vie de la grace; toutes les autres marques étant équivoques & sujettes à illusion.

2°. C'est par le mérite de nos bonnes œuvres que nous nous rendons dignes de la vie de la gloire, & sans cela nous ne l'obtiendrons jamais.

SUR l'union des bonnes œuvres & de la foi.

1°. Les bonnes œuvres sont des preuves incontestables de notre foi. 2°. Elles conservent & maintiennent la foi. 3°. Elles honorent la foi, & lui donnent credit.

1°. IL n'y a point de véritable foi sans les bonnes œuvres. 2°. Il n'y a point de bonnes œuvres qui méritent le ciel sans la foi; aussi n'y a-t-il que dans la Religion Chrétienne & Catholique; où il s'en fasse de véritables.

1°. SANS la foi les meilleures actions

sont inutiles. 2°. Sans la grace sanctifiante, les plus belles actions des pecheurs sont mortes. 3°. Sans un bon motif, les plus héroïques actions des justes ne méritent rien pour l'éternité.

1°. C'EST une erreur de s'imaginer qu'il suffit pour être sauvé de s'abstenir des pechez les plus considerables, sans s'établir dans les bonnes œuvres. 2°. C'est une autre erreur de croire qu'il n'y ait que les grandes actions qui doivent être comptées parmi les bonnes œuvres; puisqu'on nous en pouvons faire de toutes les actions de notre vie.

1°. TOUTES les pechez d'omission, regardent les bonnes œuvres que l'on neglige de pratiquer. 2°. Ces sortes de pechez étant les plus communs, les plus faciles à commettre, & dont on se corrige le moins, il s'ensuit que la plus grande partie des Chrétiens se damnent pour ne pas faire de bonnes œuvres.

XVI.
XVII.

PARAGRAPHES SECONDS.

Les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres,

XV

XVI

XVII

XVIII

XIX

XX

Saint Augustin, *Présat. in Psalm. 31.* montre que sans la foi, les bonnes œuvres ne méritent rien pour le ciel.

Le même, *in Psalm. 83.* montre que nulle bonne œuvre n'est méritoire de la gloire éternelle hors de l'Eglise.

Le même, *l. 50. Homil. Homil. 16.* montre que toutes nos bonnes œuvres doivent être faites en cette vie.

Le même, *l. de bono viduit.* montre fort au long quelles sont les bonnes œuvres auxquelles les Chrétiens doivent s'appliquer.

Saint Jérôme, *lib. 2. in Thren. 3.* montre qu'il faut joindre les bonnes œuvres à la priere.

Le même, *Epist. ad Celantiam.* où il parle de la maniere de vivre saintement, montre l'obligation qu'on a de faire de bonnes œuvres, & le bon exemple qu'on doit donner au prochain par ce moyen.

Saint Chrysostome, *Orat. advers. Judeos.* montre combien la moindre bonne œuvre est agréable à Dieu dans l'exemple de Madelaine, qui répandit sur les pieds du Sauveur un vase plein d'une liqueur precieuse.

Le même, *ch. 20. sur Saint Matthieu.* montre qu'il ne faut que l'omission d'une seule vertu pour être reprové.

Le même, sur le chapitre premier du même Saint Matthieu, montre que Dieu n'ignore rien de nos bonnes œuvres, & qu'il leur destine une ample recompense.

Saint Gregoire, *l. 22. Moral.* montre le fruit que l'on fait envers le prochain en lui donnant exemple de faire de bonnes œuvres.

Le même, *Homil. 17. in Evangel.* montre que nous devons examiner nos bonnes œuvres comme l'on fait une pièce de monnoye, si elle est de bon aloi, si elle est de poids, &c.

Le même, *l. 1. in Job. 19.* montre en combien de manieres le demon tend des pièges à nos bonnes œuvres, & tâche de les corrompre.

Le même, sur ces paroles de Job, *ch. 9. Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti.* fait voir par l'exemple du saint homme Job que nous devons toujours nous défier même de nos meilleures actions.

Le même, *l. 7. Epist. 127.* montre que souvent le demon corrompt nos bonnes œuvres après qu'elles sont faites.

Le même, *l. 3. in Job. 10.* montre que nous ne devons pas seulement prendre garde aux bonnes œuvres que nous entreprenons, mais

encore avec quel esprit, & quelle ferveur nous les entreprenons.

Le même, *l. 1. in Job. 19.* montre que nous devons craindre de faire trop peu de bonnes œuvres, & de ne les faire pas assez parfaitement.

Drexellius, *in Amussu recta intentione, l. 2. cap. 10.*

Nicolaus Lancicius, *Opusc. 3. cap. 3. & 9.*

Le même, *Opusc. 5. cap. 3. Opuscul. 10. cap. 8. Opusc. 11. cap. 31. & 17.*

Dandinus, *in Ethic. l. 24. cap. 1.*

Hortus Pastorum, *Tract. 1. lect. 5.* où il traite du mérite des bonnes œuvres.

Grenade, dans la Guide des Pecheurs, *ch. 4.* où il montre que nous n'avons pas sujet de nous enorgueillir pour nos bonnes œuvres.

Monsieur Pean, livre intitulé, l'Ecole de J. C. a un Traité entier sur les bonnes œuvres.

Arias, dans le Traité de l'imitation de Jesus-Christ, chapitre 19. montre combien les bonnes œuvres d'un homme juste sont agréables à Dieu.

Le Pere Suffren, Tome premier de l'Année Chrétienne, chapitre 1. enseigne le moyen de bien faire toutes ses actions, & par conséquent d'en faire autant de bonnes œuvres.

Le Pere Chahu, livre intitulé, la Science des Saints, chapitre troisième, art. 16. parle amplement du mérite des bonnes œuvres.

Cambolas, livre intitulé, le Modele de la Vie Chrétienne, chapitre 4. où il parle de l'efficace de la foi, §. 1. & ailleurs de la foi & des bonnes œuvres.

Le Pere Nepveu, dans ses Reflexions Chrétiennes, Tome quatrième, parle des défauts qui se glissent dans nos bonnes œuvres.

Le Pere Antoine de saint Martin de la Porte, Religieux Carme, livre intitulé, les Conduites de la grace, dans sa dernière partie, montre quelles sont les conditions d'une bonne œuvre pour être agréable à Dieu.

Mathias Faber, *conc. 3. in Domin. 7. post Pentec. & conc. 5. in Domin. 11. post Pent. & conc. 1. in Domin. Septuag.*

Monsieur de la Volpilliere a fait un Sermon sur ce sujet.

L'Auteur des Discours Chrétiens, pour le sixième Dimanche d'après la Pentecôte, a un discours sur les conditions nécessaires pour faire de bonnes œuvres.

Le Pere Champigny, dans ses Sermons choisis, en a un sur ce sujet.

Les Livres spirituels & autres,

Les Prédicateurs recens.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, dans sa Domin. Tome 3. Sermon pour le cinquième Dimanche après la Pentecôte, est tout entier sur cette matière.

Le même, dans le Sermon pour le onzième Dimanche après la Pentecôte, montre l'union de la foi & des bonnes œuvres, & la dépendance mutuelle qu'elles ont.

Essais de Sermons pour le Carême, Sermon pour le Vendredi de la seconde semaine, où il est parlé de la nécessité & des conditions des bonnes œuvres.

Essais de Sermons pour l'Avent, dans le troisième dessein, seconde partie du premier Sermon, il est prouvé que la foi doit être agissante & pratiquer les bonnes œuvres.

Les mêmes Essais pour la Dominicale, Sermon pour le troisième Dimanche après l'Epiphanie, dans la seconde partie, il est par-

lé des bonnes œuvres à quoi nous porte la foi.

Les mêmes, dans un Sermon pour le septième Dimanche après la Pentecôte, il est montré que les bonnes œuvres sont nécessaires pour être véritable Chrétien, & que ceux qui ne les pratiquent pas ne le sont que de nom.

L'Auteur des Discours Chrétiens, discours pour le sixième Dimanche après l'Epiphanie, parle des conditions nécessaires pour faire de bonnes œuvres.

Le même, pour le vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte, sur les qualitez que doit avoir la foi, montre dans la troisième partie, que les bonnes œuvres en sont les témoignages.

Buseus, in *Vivario*, tit. *Opera bona*.

Peraldus, *ubi agit de Beatitudinibus*.

Summa prædicantium, tit. *Operatio*.

Lohner, tit. *Opus bonum*.

Ceux qui ont fait des Recueils sur ce sujet.

PARAGRAPHE TROISIÈME.

Passages, exemples, & applications de l'Écriture sur ce sujet.

Nonne si bene egeris, recipies : si autem male, statim in foribus peccatum aderit ? Genes. 4.

Erit (justus) tanquam lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. Psalm. 1.

Retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam. Psalm. 17.

Unusquisque replebitur bonis, & juxta opera manuum suarum retribuetur ei. Proverb. 12.

Seminanti justitiam merces fidelis. Prov. 11.

Infelix, & vacua est spes illorum, & labores sine fructu, & inutilia opera eorum. Sapient. 3.

Bonorum laborum gloriosus est fructus. Ibid.

Reddidit Deus justis mercedem laborum suorum. Sapient. 10.

Bonas facite vias vestras, & studia vestra : & habitabo vobiscum. Jerem. 7.

Opus justi ad vitam. Proverb. 10.

Reddam unicuique secundum opus suum. Proverb. 24.

Unusquisque mercedem accipiet secundum meritum operum suorum. Eccli. 16.

Invidio tibi o homo quid sit bonum, & quid Dominus requirat à te ; utique facere judicium, & diligere misericordiam, & sollicitum ambulare cum Deo tuo. Mich. 6.

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare : quia nec opus, nec ratio, nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quò tu properas. Eccle. 9.

Si luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona. Matth. 5.

Voca operarios, & redde illis mercedem. Ibid. 20.

Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum, & Phariseorum, non intrabitis in regnum caelorum. Matth. 5.

Qui facit veritatem, venit ad lucem, & manifestentur opera ejus, quoniam in Deo sunt facta. Joann. 3.

Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, & in ignem mittetur. Matth. 3.

Omnis arbor bona fructus bonos facit, mala autem arbor malos fructus facit. Matth. 7. & Luc. 6.

Per totam noctem laborantes, nihil cepimus. Luc. 5.

Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. Joann. 6.

Me oportet operari opera ejus, qui misit me, donec dies est : venit nox, quando nemo potest operari. Joann. 9.

Tome III.

SI vous faites bien, ne serez-vous pas recompensé ? & si vous faites mal, ne porterez-vous pas aussi-tôt la peine de votre péché ?

Le juste sera comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit dans son temps.

Le Seigneur me rendra selon ma justice, & selon mes œuvres.

Tout homme sera rempli de biens, & il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.

La recompense est assurée à celui qui sème la justice.

L'esperance de ces personnes est vaine, & leurs travaux sont sans fruit, & leurs œuvres sont inutiles.

Le fruit des justes travaux est plein de gloire.

Dieu a rendu aux justes la recompense de leurs travaux.

Faites que vos voyes soient droites, & toute votre conduite juste, & je demeurerai avec vous.

L'œuvre du juste conduit à la vie.

Je rendrai à chacun selon ses œuvres.

Chacun recevra la recompense selon le mérite de ses œuvres.

O homme, je vous montrerai ce qui vous est utile, & ce que le Seigneur demande de vous : c'est que vous agissiez selon la justice, & que vous aimiez la miséricorde, & que vous marchiez en la présence du Seigneur.

Faites promptement tout ce que votre main pourra faire ; parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science dans le tombeau où vous courez.

Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voyent vos bonnes œuvres.

Appeliez les ouvriers, & payez-les de leur journée.

Si votre justice n'est plus abondante que celle des Docteurs de la Loi, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel.

Celui qui fait ce que la vérité lui prescrit, vient à la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles ont été faites en Dieu.

Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, sera coupé & jeté au feu.

Tout arbre qui est bon, produit de bons fruits ; & tout arbre qui est mauvais, produit de mauvais fruits.

Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre.

Travaillez pour avoir, non la nourriture qui perit, mais la nourriture qui demeure pour la vie éternelle.

Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour : la nuit vient, dans laquelle personne ne peut agir.

Ambulate dum lucem habetis, ut non vos tenebrae comprehendant. Joann. 12.

Posui vos ut eatis, & fructum afferatis, & fructus vester maneat. Joann. 15.

Reddet (Deus) unicuique secundum opera eius. Ad Roman. 2.

Gloria autem, & honor, & pax omni operanti bonum. Ibidem.

Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum suum laborem. 1. ad Corinth. 3.

Fratres, estoite abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino. Ibid. c. 15.

Theaurizate vobis thesauros in caelo, ubi neque erugo, neque tinea demolitur, & ubi fures non effodiunt. Matth. 6.

Ut referat unusquisque propria corporis prout gessit, sive bonum, sive malum. 2. ad Cor. 5.

Non ego, sed gratia Dei mecum. 1. ad Corinth. 15.

Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus. Ad Roman. 12.

Dignus est operarius mercede sua. Luc. 10.

Si filii Abrahae estis, opera Abrahae facite. Joann. 8.

Opera, qua ego facio, hac testimonium perhibent de me. Joann. 10.

Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum, & omnem, qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat. Joann. 15.

Bonum autem facientes non desiciamus: tempore enim suo metemus non desicentes. Ad Galat. 6.

Dum tempus habemus, operemur bonum. Ibidem.

Ut ambuletis digne Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes. Ad Coloss. c. 1.

Nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum. Ad Ephes. 5.

Ut curent bonis operibus praesse qui credunt Deo. Ad Titum 3.

In omnibus tempus prae exemplum bonorum operum. Ad Titum 2.

In reliquo reposita est mihi corona justitiae, quam reddet mihi Dominus in illa die iustus iudex. 2. ad Timoth. 4.

Non enim injustus Deus, ut obliviscatur opera vestri. Ad Hebr. 6.

Satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem, & electionem faciatis. 2. Petri 1.

Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum? Jacobi 2.

Videtur quoniam ex operibus justificatur homo, & non ex fide tantum. Ibidem.

Qui perpenderit in legem, non auditor obli-viosus factus, sed factor operis, hic beatus in factis suis erit. Jacobi 1.

Vides quoniam fides ex operibus consummata est. Ibidem, c. 2.

Beati mortui, qui in Domino moriuntur, opera enim illorum sequuntur illos. Apocal. 14.

Ecce venio cito, & merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua. Ibid. c. 22.

In vacuum laboravi, sine causa, & vane fortitudinem meam consumpsi. Isaïe 49.

Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les tenebres ne vous surprennent.

Je vous ai choisis & établis, afin que vous alliez, & que vous apportiez du fruit, & que votre fruit demeure.

Il rendra à chacun selon ses œuvres.

La gloire, l'honneur, & la paix, seront le partage de tout homme qui fait le bien.

Chacun recevra sa récompense selon son travail.

Travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu, sachant que votre travail ne sera pas sans récompense en notre Seigneur.

Faites-vous des trésors dans le ciel, où les vers & la rouille ne les mangent point, & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent.

Afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes, & aux mauvaises actions qu'il aura faites, pendant qu'il étoit revêtu de son corps.

Ce n'est pas moi qui agis, mais la grace de Dieu avec moi.

Ayez soin de faire le bien, non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes.

Celui qui travaille merite sa récompense.

Si vous êtes enfans d'Abraham, faites ce qu'a fait Abraham.

Les œuvres que je fais rendent témoignage de moi.

Mon Pere retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, & il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage,

Ne nous laissons point de faire le bien, puisque si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps.

Pendant que nous en avons le temps, faisons du bien.

Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes les bonnes œuvres.

Ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des tenebres.

Afin que ceux qui croient en Dieu soient toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres.

Rendez-vous un modele de bonnes œuvres en toutes choses.

Du reste la couronne de justice m'est réservée, que le Seigneur comme un juste Juge me rendra en ce grand jour.

Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation, & votre élection par vos bonnes œuvres.

Que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres? La foi le pourra-t-elle sauver?

Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi.

Celui qui regarde fixement la loi, n'écouter pas seulement pour l'oublier aussi-tôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans son action.

Ne voyez-vous pas que la foi est consommée par les œuvres?

Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur; car leurs œuvres les accompagnent & les suivent.

Je m'en vais venir bientôt, & j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

J'ai travaillé en vain; j'ai consumé inutilement, & sans fruit toute ma force.

Exemples tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.

L'exemple de Noë.

*Le premier exemple d'un homme que l'Écriture appelle juste, & dont les œuvres & les actions furent agréables à Dieu, est le Patriarche Noë. Il est appelé juste: *Noë vir justus in generationibus suis, cum Deo ambulavit.**

*Et l'Ecclesiastique le nomme parfait: *Perfè-Eccl. 44**

On peut juger en effet quelle fut sa sainteté, de ce qu'il conserva son innocence dans ce grand déluge de vices, qui étoit plus horrible même que celui que Dieu en-

L'exemple

de Noë.

Genes. 6.

justus in generationibus suis, cum Deo ambulavit.

Et l'Ecclesiastique le nomme parfait: Perfè-Eccl. 44

On peut juger en effet quelle fut

sa sainteté, de ce qu'il conserva son innocen-

ce dans ce grand déluge de vices, qui étoit

plus horrible même que celui que Dieu en-

PARAGRAPHE TROISIEME.

voya pour le punir ; mais quand l'écriture ajouta qu'il marcha avec Dieu, elle fait entendre que ses actions étoient agréables à la divine majesté ; & ce fut pour cela qu'il devint le reconciliateur du monde, & qu'il obligea Dieu en sa plus grande colere de se souvenir de sa miséricorde : car comme remarquent quelques Interpretes, il fut alors le Prédicateur de toute la terre ; & fit par ses œuvres ce que Jonas fit ensuite dans Ninive par ses paroles ; l'avertissant par la construction de l'arche, que le monde en peu de temps seroit détruit.

L'exemple d'Abraham.

L'exemple d'Abraham est si celebre sur la pratique des bonnes œuvres, que l'Apôtre Saint Jacques en fait un sujet de preuves, pour montrer que la foi seule, sans la pratique des bonnes œuvres, ne nous rend pas justes devant Dieu. Voici comme il en parle. *Jacob. 2.* Voulez-vous sçavoir, ô homme, vuide de bonnes œuvres, que la foi sans les œuvres est morte? notre pere Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Ne voyez-vous pas que la foi étoit jointe avec les œuvres, & qu'aussi cette parole fut accomplie, Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice. En effet, les bonnes œuvres de ce saint Patriarche sont expressement marquées dans l'écriture : car outre celle qui acheva de gagner le cœur de Dieu, d'avoir été prêt d'immoler son cher fils Isaac, on y voit l'obéissance qu'il rendit à Dieu en quittant son pays, l'hospitalité qu'il exerceoit envers les étrangers, la charité envers tout le monde, le bon usage qu'il faisoit de ses richesses, la déference pour conserver l'union avec Loth son neveu, l'empressement qu'il témoigna pour obtenir le pardon des habitants de Sodome, & ses vertus admirables qui ont fait dire à Saint Ambroise, qu'il avoit surpassé toutes les idées que les Philosophes payens s'étoient formées des plus grands hommes.

L'exemple du saint homme Job.

Job est appelé saint par une espece de prérogative pour les bonnes œuvres qu'il a exercées dans tous les états de la vie; car dans sa plus grande abondance, il offroit souvent à Dieu des sacrifices pour les fautes secrètes que les enfans auroient pu commettre, & il ne passoit point de jour qu'il ne travaillât à leur sanctification, & comme il sçavoit que rien n'attire tant les benedictions de Dieu, que la tendresse qu'on a pour les pauvres, il n'est pas croyable jusques où il a poussé cette vertu. Je pleurois, dit-il, avec celui qui étoit affligé, & mon ame étoit pénétrée de compassion pour le pauvre... Je n'ai point refusé aux nécessiteux ce qu'ils me demandoient, & je n'ai point lassé les yeux de la veuve à force de la faire attendre... Je n'ai point mangé seul, ajoute-t-il, le peu que j'ai eu, & j'ai partagé mon pain avec le pauvre : en sorte qu'il ne craint point de dire qu'il étoit le pere des pauvres. Il avoit compassion des souffrances des miserables, & leur donnoit des consolations, qu'il ne trouva pas lui-même dans ses maux. Il dit enfin, qu'il étoit comme le bâton & le soutien du boiteux, l'œil & le guide de l'aveugle, & pour faire voir jusqu'ou s'étendoit sa charité, il conclut qu'il rendoit justice à tout le monde. Voilà les bonnes œuvres qu'il pratiquoit, & les vertus qu'il possédoit en un souverain degré, dont Dieu même lui rendit témoignage, comme tenant à gloire d'a-

voir un tel serviteur, & il sembloit que ses yeux ne fussent attentifs sur la terre que pour le considerer.

Tobie est encore un modele de toutes sortes de bonnes œuvres; elles sont rapportées dans l'écriture au premier chapitre du livre qui porte son nom, & qui semble n'être qu'un éloge des vertus & des actions de ce saint homme. Elle rapporte donc qu'étrant mené en captivité du temps de Salmanazar, Roi des Assyriens, non seulement il ne s'éloigna point du sentier de la vérité, ni de la loi de Dieu; au contraire la compassion qu'il eut de la misere de ses compatriotes redoubla sa ferveur, s'appliquant entierement à consoler les compagnons de sa captivité, à les exhorter de ne point abandonner la loi du Seigneur en laquelle ils avoient été élevez, à les assister de ce qu'il pouvoit gagner lui-même du travail de ses mains; à ensevelir les morts, & à exercer enfin tous les actes de charité & de miséricorde, leur servant de Prédicateur, d'exemple, de consolateur. Aussi l'écriture après avoir fait un long narré de sa patience, de ses vertus, & de ses bonnes actions, ne manque pas de rapporter les benedictions qu'il attrira par là sur lui & sur sa famille, & de le proposer comme un exemple de fidélité, & des bonnes œuvres que les veritables serviteurs de Dieu doivent pratiquer.

L'exemple de Tobie.

Le Prophete Jehu, comme il est rapporté au second livre des Paralipomenes, chap. 19. dit au Roi Josaphat; qui avoit fait alliance avec le Roi Achab; vous donnez secours à un impie; & vous vous liez d'amitié avec ceux qui haïssent le Seigneur; c'est pourquoi vous meriteriez bien les châtimens; mais il s'est trouvé en vous de bonnes œuvres, en ce que vous avez détruit les bois où l'on idolâtroit dans le pays de Juda; & que vous avez tourné votre cœur vers le Seigneur, pour le chercher. D'où nous apprenons que Dieu en consideration de nos bonnes œuvres nous fait miséricorde, si nous venons à l'offenser, & nous donne le temps de revenir de notre égarement.

L'exemple de Josaphat.

Nous lisons au même livre des Paralipomenes, chapitre 31. que le Roi Ezechias avoit fait beaucoup de bonnes œuvres, qu'il avoit réglé le culte de la maison de Dieu, selon les ceremonies ordonnées par la loi; ne cherchant que de plaire à Dieu, & d'exécuter avec toute l'affection de son cœur tout ce qu'il croyoit lui être agréable. Cela lui donna tant de confiance en la bonté de Dieu, qu'il ne craignoit point de l'en faire souvenir dans une maladie, dont un Prophete l'avoit assuré de la part de Dieu qu'il mourroit: *Dispone domus tua; quia morietis tu, & non vives.* Ce saint Roi ne perdit point confiance à cette nouvelle; mais conjura le Seigneur en consideration des services qu'il avoit tâché de lui rendre, & de ses bonnes œuvres, de lui prolonger la vie de quelques années; ce qui lui fut accordé.

L'exemple de Josaphat nous montre que Dieu pardonne des fautes considerables à ses serviteurs en consideration des bonnes œuvres qu'ils ont faites.

Dieu eut égard aux bonnes œuvres du Roi Ezechias, & lui prolonga la vie en consideration de sa foy.

Il ne faut point d'autre exemple en cette matiere que celui du Fils de Dieu même, qui a fait le précepte de pratiquer les bonnes œuvres, & qui en même temps en a été le plus parfait modele. Toutes ses actions en sont autant de preuves, ayant commencé par faire, & puis par enseigner, comme dit le Texte sacré, en sorte que toute sa vie n'a été qu'un exercice, & un exemple continuel de toutes sortes de vertus & de bonnes œuvres.

Isaie 58.

L'exemple du Fils de Dieu.

Mat. 10. *Pertransit bene faciendū & sanandū omnes. . . bene omnia fecit.* Nous n'avons donc qu'à jeter les yeux sur ce divin modele, non seulement pour nous animer à toutes sortes de bonnes œuvres, mais encore pour apprendre avec quelle perfection nous les devons faire. C'est pourquoi comme les Apôtres & tous les Saints de tous les siècles se sont formez sur cet exemple; ce seroit une chose infinie & superflue de rapporter ici les autres.

Je ne puis cependant ômettre deux exemples de l'Evangile, d'où nous pouvons juger combien les bonnes œuvres sont agréables au Sauveur. Le premier est de Madeleine, qui répandit sur les pieds sacrez du Sauveur un vase rempli d'un parfum précieux. Le Sauveur appella cette action une bonne œuvre: *Quid molesti estis huic mulieri? opus enim bonum operata est in me.* Et cette bonne œuvre lui fut si agréable qu'il voulut que par tout où son Evangile seroit prêché, cette action fût publiée, & qu'on en conservât le souvenir dans tous les siècles. Un autre exemple nous fait voir qu'il n'a pas tant égard à la grandeur ou à l'importance de la bonne œuvre, qu'au bon cœur, & à la bonne volonté d'où elle part, quand on fait ce que l'on peut. C'est l'exemple de cette pauvre veuve, qui jeta deux deniers dans le tronc du Temple, lors que les plus considerables de Jerusalem y mettoient des pièces d'or & d'argent; car le Fils de Dieu dit tout haut, en montrant cette femme, sur qui personne n'avoit daigné jeter les yeux, que cette veuve avoit plus donné que tous les autres, parce que le peu qu'elle avoit offert, étoit tout ce qu'elle avoit pour témoigner à Dieu sa reconnoissance.

C'est une chose qui nous doit faire trembler de voir dans les paraboles de l'Evangile, que ni les vierges folles, ni le serviteur paresseux ne sont point condamnés pour avoir fait quelque mal, mais pour avoir manqué à faire du bien. Ces vierges furent rejetées, parce qu'elles n'avoient pas l'huile qui marque la charité; & ce serviteur est condamné aux tenebres exterieures, parce qu'il n'avoit pas fait

L'exemple des vierges folles & du serviteur paresseux, fait voir qu'on peut être reproché pour n'avoir pas fait de bonnes œuvres.

Matth. 6. *Le Fils de Dieu donne aux hommes le moyen d'acquiescer, parce qu'il paroît même le moins considerable, les richesses, & les tresors inestimables de la gloire: Thesaurizate vobis thesauros in celo.* Amassez des tresors incorruptibles dans le ciel; mais de quoi? de toutes sortes de choses, d'actions grandes & petites, heroïques & mediocres; faites amas de tout cela, & en conservez jusqu'aux restes. Saint Gregoire demande qu'est-ce qu'on entend par ces fragmens que le Sauveur commande de ramasser? & il répond que ce sont nos actions perduës & inutiles, qui ne le seroient pas si nous voulions: que ce sont les restes de nos pensées: *Reliquia cogitationis.* Mille paroles, & mille entretiens inutiles, que la grace pourroit ménager, & faire entrer dans le fond de la gloire que nous attendons; en sorte que comme dans un tresor il y entre non seulement des pièces d'or & de grand prix, mais encore des monnoyes de peu de valeur; de même dans le tresor de la misericorde, le fond du tresor du ciel doit être composé de vertus sublimes & heroïques, & même des actions les plus communes auxquelles nous ne faisons pas re-

Psal. 75.

Les tresors de merites que l'on peut amasser par le moyen des bonnes œuvres.

profiter le talent qu'on lui avoit confié. Voilà ce qui perd la plupart des Chrétiens; ils s'imaginent qu'il suffit pour être sauvé de ne point commettre de pechez considerables, sans se mettre en peine de pratiquer les bonnes œuvres, quoi qu'elles soient de précepte & commandées sous peine de damnation.

Dans les Actes des Apôtres, c. 9. il est rapporté qu'une sainte femme, disciple des Apôtres, étant morte pleine de bonnes œuvres, comme parle le Texte sacré, on conjura S. Pierre de vouloir bien avoir égard aux larmes des pauvres qui pleuroient sa mort, & qui publioient les charitez qu'elle leur faisoit pendant la vie, montrant les robes & les vêtements qu'elle leur avoit donnez par aumône; ce qui toucha de compassion le Prince des Apôtres, qui demanda à Dieu qu'il lui rendit la vie, pour continuer l'exercice de ses bonnes œuvres, & qui fut exaucé avec l'admiration de tous les assistans, & de tout le pais.

Ceux qui ne font point de bonnes œuvres sont representez dans cette terrible parabole de l'Evangile de Saint Luc. Un homme avoit un figuier dans sa vigne, il vint plusieurs fois chercher du fruit à ce figuier sans y en trouver. Coupez-le donc, dit-il: car pourquoi occupez-vous la terre inutilement? *Succide ergo illum: ut quid etiam terram occupat?* L'Evangile continue, & dit, que celui qui cultivoit la vigne, dit au maître, Seigneur, laissez-moi encore ce figuier pour cette année; je labourerai au pied, j'y mettrai du fumier, afin de lui faire porter du fruit; que si après cela il n'en porte pas, vous le couperez. Voici le sens que les Peres donnent à cette parabole: Chaque Chrétien est ce figuier, cet arbre planté dans la vigne du Seigneur, qui est son Eglise; il y est planté de la main de Dieu même, arrosé de son sang par les canaux des Sacremens; mais après cette culture si sainte & si divine, ce grand Dieu nous menace d'être arraché comme des arbres steriles, si nous ne portons des fruits des bonnes œuvres: *Succide ergo illum: ut quid etiam terram occupat?*

Thabita resuscitée par Saint Pierre en consideration de ses bonnes œuvres.

Le figuier sterile est une figure de ceux qui ne font point de bonnes œuvres. **Luc. 13.**

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

flexion. Nous avons affaire à un Dieu qui se contente de peu, & qui sçait si bien ménager & faire valoir le peu que nous lui donnons, qu'il n'y attache rien moins qu'une recompense infinie.

Deum exquisivi manibus meis, & non sum deceptus. Psalm. 76. Pour trouver Dieu, il le faut chercher avec les mains, dit le Psalmiste, & quiconque se contenteroit de le chercher par quelque autre de ses sens, seroit en danger de ne le trouver jamais. Dieu n'est pas palpable, puisqu'il n'a point de corps, & cependant il veut que pour le trouver on le cherche avec les mains; c'est-à-dire, qu'on ne se contente pas de la foi, mais qu'on y apporte à son service les bonnes œuvres. C'est pourquoi le Roi Prophete dit: *Deum exquisivi manibus meis nocte coram eo, & non sum deceptus.* Et Saint Augustin dit, que toutes ces circonstances sont remarquables: *Quid exquisisti? Deum. Quomodo exquisisti? manibus. Quando exquisisti? nocte. Ubi exquisisti? coram eo. Quo fructu exquisisti? & non sum deceptus.*

On ne trouve Dieu que l'on cherche, que par les bonnes œuvres.

Omnem palmitem in me non ferentem fructum tollet eum. Joann. 15. Si nous ne nous appliquons pas à faire de bonnes œuvres, n'y a-t-il pas danger que nous ne soyons sembla-

bles Le danger de se perdre ou font ceux qui ne font

point de
bonnes
œuvres.

bles au fardement infructueux, qui étant séparé du sep, se sèche, & ne peut plus servir qu'à être jetté au feu? On se flate sur ce qu'on ne vit pas dans le dernier dérèglement; mais souvenons-nous que le serviteur lâche n'est pas condamné pour avoir perdu le talent, mais pour ne l'avoir pas fait profiter; & que ce n'est pas seulement pour n'avoir pas porté des fruits, que le pere de famille laisse perir sa vigne, mais pour n'avoir pas porté de bons fruits. Nous nous imaginons que Dieu attendra encore quelque temps, & peut-être a-t-on déjà mis la coignée à l'arbre:

Matt. 3. *Jam enim securis ad radicem arboris posita est.*
 & Luc. 3. Il y a long-temps que Dieu vous attend, que Dieu vous avertit, que Dieu vous sollicite; il est venu souvent & toujours inutilement chercher des fruits sur un arbre qu'il cultive avec tant de soin; justement indigné d'une si longue stérilité, il va peut-être en peu de jours prononcer contre vous la sentence que le pere de famille prononça contre le figuier: *Succide ergo illum: ut quid etiam terram occupat?* Qu'on coupe au plutôt ce mauvais arbre, qu'on le jette au feu; à quoi bon souffrir plus long-temps qu'il occupe la place d'un autre qui porteroit de bons fruits?

Il faut faire
voir par les
œuvres
qu'on est
enfant de
Dieu.

Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite. Joann. 8. Si vous êtes les enfans d'Abraham, disoit le Sauveur aux Juifs, faites les œuvres d'Abraham; si vous ne les faites pas, le pere de la foi n'est point votre pere. Je vous dis de même avec Saint Paul, si vous êtes les enfans de Dieu, faites-en voir les véritables marques. Portez son amour dans vos cœurs, son esprit dans vos pensées, la fain-

reté dans toute votre conduite. Comme le demon reconnoît pour ses enfans ceux qui font les œuvres du demon, aussi Dieu ne reconnoît pour les siens que ceux qui font des actions dignes de Dieu, & qui ne se lassent point de les faire, la volonté là-dessus étant clairement marquée par S. Paul: *Ut ambuletis dignè Deo, in omni opere bono fructificantes.* Dieu, dit ce grand Apôtre, veut que vous viviez d'une maniere digne de lui, vous appliquant sans relâche à toutes sortes de bonnes œuvres.

Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem, dit Saint Paul aux Romains, ch. 10. L'on croit de cœur pour être justifié, & l'on confesse de bouche pour être sauvé. Mais remarquez, mes Freres, que c'est principalement par nos œuvres que le Fils de Dieu veut que nous le confessions. Ce sont nos œuvres qui témoignent que nous le reconnoissons pour notre maître, & qui marquent que nous voulons être au nombre de ses véritables disciples: car c'est peu de dire qu'on adore le vrai Dieu, il faut le prouver, & toute autre preuve que celle des œuvres est équivoque & incertaine. L'arbre qui est bon, dit Jesus-Christ, produit de bons fruits.

Ad Col.

C'est prin-
cipalement
par les œu-
vres que
l'on con-
fesse Je-
sus-Christ.

A fructibus eorum cognoscetis eos. Matt. 7. Tous les hommes sont semblables par les paroles, ils ne sont differens que par les actions, & l'on peut dire que les bonnes actions sont ce qui distingue les vrais Chrétiens de tous les autres: *A fructibus eorum cognoscetis eos.* Bien des gens ont la voix de Jacob, mais ils ont les mains d'Esau, c'est-à-dire, que plusieurs personnes parlent comme des Chrétiens, & agissent comme des Payens.

C'est par
les actions
& par les
bonnes
œuvres
que l'on
reconnoît
les vérita-
bles Chré-
tiens.

PARAGRAPHÉ QUATRIÈME.

Pensées & Passages des saints Peres sur ce sujet.

Hoc ipsum cum bene agimus, Deum per nos agere intelligamus. August. de quant. 2. nim. c. 34.

Ad peccandum homo abundat propriâ facultate; ad agendum autem bonum, sibi non sufficit, nisi ab illo justificetur, qui solus est justus. Idem, lib. de vera innoc. c. 121.

Non sufficit abstinere à malo, nisi fiat quod bonum est; & parum est nemini nocere, nisi studeas bonis prodesse. Idem, ibidem, c. 86.

Bona opera qua dicuntur ante fidem, quamvis videantur hominibus laudabilia, inania sunt; ita mihi videntur esse ut magna vives, & cursus celerrimus prater viam. Idem, Praefat. in Psalm. 31.

Ubi fides non erat, bonum opus non erat. Idem, ibidem.

Ut bona opera sequantur præcedit fides; nec alla sunt bona opera, nisi qua sequuntur præcedentem fidem. Idem, in Psalm. 67.

Sunt opera qua videntur bona sine fide Christi, & non sunt bona, quia non referuntur ad eum finem, ex quo sunt bona. Idem, tract. 25. in Joann.

Tunc recta sunt opera, cum in illum finem diriguntur qui est Christus. Idem, in Psalm. 89.

Non solum malum fecisse, sed etiam bonum non egisse damnabile est. Idem, lib. 50. Homil. Homil. 16.

Factus est thesaurus tuus meritum tuum. Idem, in Psalm. 31. conc. 1.

Quomodo Deus impalpabilis queritur, nisi operibus etiam in nocte peccati factis? Idem, Epist. 121.

Omne opus leve fieri solet, cum ejus præmium cogitatur, & spes præmii solatium sit laboris. Hieronymus in Epist.

Soyons persuadés, que lorsque nous faisons quelque bien, c'est Dieu qui agit par nous.

L'homme a de lui-même tout ce qu'il faut pour pecher; mais il n'est pas capable de faire le bien, à moins qu'il ne soit justifié par celui qui seul est juste.

Il ne suffit pas de s'abstenir du mal, si l'on ne fait le bien; & c'est peu que vous ne fassiez tort à personne, si vous ne tâchez de rendre service aux gens de bien.

Ce qu'on appelle bonnes œuvres dans celui qui n'a pas encore la foi, ce sont des œuvres inutiles, quoi qu'elles paroissent dignes de louange aux hommes; je les compare à de grands efforts, & à une course tres-rapide, mais hors du chemin que l'on doit tenir.

Où la foi manque, point de bonnes œuvres.

La foi précède, afin que les bonnes œuvres suivent; & il n'y a de bonnes œuvres que celles qui suivent la foi.

Il y a des œuvres qui paroissent bonnes sans la foi en Jesus-Christ; mais elles ne le sont pas véritablement, parce qu'elles ne se rapportent pas à la fin qui les rendroit bonnes.

Les œuvres ne sont bonnes que lorsqu'on les rapporte à cette fin qui est Jesus-Christ.

On est condamné non seulement pour avoir fait le mal, mais encore pour n'avoir pas fait le bien.

Votre tresor, ce sont les merites que vous avez acquis.

Comment est-ce qu'on cherche Dieu sans pouvoir l'atteindre, si ce n'est par des œuvres faites dans les ténèbres du péché?

Toute action devient aisée lorsqu'on pense à la récompense qui la suit; & l'esperance du prix est le soulagement du travail.

Qui Christum profitentur se amare, non modo ex iis quae dicunt, sed ex iis quae faciunt, cognoscuntur; ex fructibus enim arbor dignoscitur. Sanctus Ignatius Martyr, Epist. ad Ephes.

Non sibi aliquis credat, quidquid sibi animus sine operis attestacione respondeat. Gregor. Homil. 3. in Evangel.

Nunquam Dei amor est otiosus, operatur enim magna se est; si vero operari renuit, amor non est. Gregor. ibidem.

Fides sine operibus mortua est, quemadmodum opera sine fide. Greg. Nazianzenus, Orat. in Lazar.

Quisquis diligere se alium asserit, & in verbis sinit, verba ejus quodammodo mortua sunt. Greg. Nyssen. l. de opific. mundi.

Habent opera linguam suam, habent facundiam suam etiam tacente lingua: facta namque praedictis amantem probant. S. Cyrell. Apoph. 14. lib. 1.

Non transeunt opera nostra, sed velut aternitatis semina faciuntur. Bernardus, Serm. 15.

Quid fides qua non operatur, nisi cadaver exanime? Idem, Serm. 24. in Cant.

Argumenta fidei, opera. Idem, Serm. de Resurrect.

Verba Christiani opera sunt. Chryso.

Dilectio vacare non potest; da mihi amorem vacantem, & nihil operantem. Augustinus, Serm. in Psalm. 52.

Ille bene operatur, qui jam operatur, non ut ipse Deo placeat, sed quia placet ei Deus, vel quia placet Deo quod operatur. Bernardus in Sentent.

On connoit ceux qui font profession d'aimer Jésus-Christ, non seulement à leurs paroles, mais encore à leurs actions: car on connoit l'aube à son fruit.

Que personne ne s'en croye lui-même, quelque chose que lui dise son coeur, si le témoignage des oeuvres manque.

Jamais l'amour de Dieu n'est oisif, il opere de grandes choses où il est; & s'il refuse d'agir, ce n'est pas un véritable amour.

La foi est morte sans les oeuvres, comme les oeuvres sont mortes sans la foi.

Quiconque dit qu'il aime quelqu'un, & s'en tient aux paroles, ses paroles sont en quelque façon mortes.

Les actions ont leur langage, elles ont leur éloquence, lors même que la langue ne dit mot; les actions marquent mieux qu'on aime, que les paroles.

Nos oeuvres ne passent point, mais elles sont comme des semences pour l'éternité.

Qu'est-ce que la foi qui n'agit pas, qu'un cadavre sans ame?

Les preuves de la foi, ce sont les oeuvres.

Les paroles du Chrétien, sont ses oeuvres.

La charité ne peut demeurer oisive; trouvez-moi, si vous pouvez, un amour oisif, & qui ne fasse rien.

Celui qui pratique de bonnes oeuvres, ne doit pas s'imaginer que par là il merite beaucoup de Dieu; mais il les doit pratiquer, parce qu'il aime Dieu, & qu'elles lui sont agréables.

PARAGRAPHÉ CINQUIÈME.

De ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Définition des bonnes œuvres.

PAR ce mot de bonnes œuvres, dont nous parlons ici, on entend de bonnes & saintes actions qui meritent la vie éternelle. C'est la notion qu'en donnent tous les Docteurs, fondez sur l'Écriture, où Dieu promet le ciel & l'éternité bienheureuse pour recompense du bien que les justes ont fait en cette vie. La bonne action est un terme plus generique, & plus étendu que la bonne œuvre, quoi que tous ceux qui ont traité cette matiere les confondent ordinairement; mais à proprement parler, la bonne œuvre est un acte de quelque vertu qui passe au dehors, comme l'aumône, & l'assistance qu'on donne au prochain. On l'appelle bonne, sainte, chrétienne, & surnaturelle, pour la distinguer de celle qui est simplement morale, & conforme à la raison, telle que sont celles que plusieurs Payens ont faites & peuvent faire, & que plusieurs Chrétiens font tous les jours, lors qu'ils n'ont en vûe qu'un motif honnête, sans nul rapport à Dieu. On ajoûte, qu'elle merite la vie éternelle, pourvu qu'elle ait toutes les conditions qui y sont requises, & dont on parlera dans la suite.

Les différentes especes de bonnes œuvres.

Dans la vie chrétienne il y a en general deux sortes de bonnes œuvres: les unes sont de necessité, que tous ceux qui aspirent au bonheur éternel doivent pratiquer; les autres sont de surérogation, telles que sont les conseils évangéliques, que Dieu n'exige pas absolument, mais qui acquierent une couronne de gloire particuliere à ceux qui les observent. De plus, l'Écriture semble rapporter toutes les especes de bonnes œuvres, à ces trois, qui comprennent tout le bien qu'un Chrétien peut faire pour meriter le Ciel; sçavoir, la priere, le jeûne, & l'aumône. Par la priere, on entend routes celles qui regardent le culte divin; par

le jeûne, on entend celles qui regardent notre perfection particuliere, la victoire de nos passions, les mortifications, & les pratiques de penitence; par l'aumône, on entend celles qui regardent le prochain, comme toutes les œuvres de charité & de misericorde, qui s'étendent bien loin, & renferment plusieurs vertus particulieres. Nous parlons ici des bonnes œuvres en general, comme nous avons déjà averti, sans descendre dans le détail de chacune en particulier.

Comme nos bonnes œuvres faites avec les conditions necessaires meritent recompense devant Dieu, qui l'a promise ample & abondante; voici ce que la Theologie nous enseigne sur ce point: 1°. Qu'il y a deux fortes de merite, l'un de condignité, qui tant du côté de la personne qui est en état de grace, que du côté de l'œuvre qui est surnaturelle, a une telle proportion avec la recompense, que celle-ci est dûe en quelque façon par justice, au moins si Dieu l'a promise. L'autre de congruité, auquel cette promesse ou cette proportion manquant, Dieu n'accorde la recompense que de sa pure liberalité. 2°. Que tout le merite que nous pouvons acquerir est borné au temps de cette vie; parce qu'après la mort on ne peut plus croître en vertu, ni acquerir aucun degré de perfection, & nous n'aurons pendant toute l'éternité que ce que nous aurons amassé en ce monde durant que nous sommes voyageurs. 3°. Que le merite, dont nous parlons, est attaché aux actions bonnes & libres; je dis aux actions, parce qu'on ne merite point par les habitudes des plus nobles, & des plus excellentes vertus, si l'on n'en produit quelque acte; on ajoûte, aux actions libres, parce que la louange & le blâme sont les appanages de la liberté, que les Philosophes

Du merite de nos bonnes œuvres.

Philosophes & les Theologiens regardent comme le principe & le fondement du bien & du mal, & par conséquent du merite, & du demerite. 4^o. Qu'il n'y a que les bonnes œuvres qui meritent des recompenses dans le ciel; Et par les bonnes œuvres, ou actions, on entend celles qui sont faites ayant la foi, avec la grace, & par un motif surnaturel; car faute de ces trois conditions, ni les vertus des anciens Philosophes, ni des Infideles, ni même des Chrétiens ne sont d'aucun merite, ni d'aucun prix pour le ciel.

C'est un article de foi que nos bonnes œuvres meritent une recompense éternelle.

Toutes ces choses étant présupposées, c'est un article de foi, que tous les justes meritent de Dieu une recompense éternelle par toutes les bonnes actions & les bonnes œuvres de leur vie. Le Concile de Trente l'a décidé contre les Heretiques de notre temps, en la Session sixième, chapitre 16. & Canon 32. Les preuves en sont prises des paroles de l'Écriture en une infinité d'endroits, & particulièrement en Saint Matthieu ch. 16. où il est dit que le Fils de Dieu, au jour du jugement, rendra à chacun, selon les œuvres qu'il aura faites: *Venite benedicti Patris mei, &c. Esurivi enim, & dedistis mihi manducare, &c.* Les Controversistes en apportent des raisons, qu'il est inutile de rapporter ici.

Matth. 16.

Nous pouvons meriter le Ciel par les bonnes œuvres qui sont de précepte, aussi bien que par celles qui sont de surrogation.

Quant aux actions, par lesquelles on peut meriter le ciel par un merite de condignité, les mêmes Theologiens enseignent communément, que ce n'est pas seulement par les œuvres de surrogation & de conseil, comme quelques-uns ont crû, mais encore par celles qui nous sont commandées, & que nous sommes obligés de faire, sous peine de damnation, qu'on obtient cette magnifique recompense. Le Concile de Trente l'a encore déclaré dans la Session 6. & le Fils de Dieu l'a enseigné par ces paroles: si vous voulez entrer à la vie, gardez les commandemens:

Matth. 19.

On merite non seulement par les actes de la charité, & des autres vertus Theologales & civiles, mais encore par les actes de toutes les autres vertus.

Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Il est encore nécessaire de sçavoir pour la parfaite intelligence de cette matiere, que ce n'est pas par les seuls actes exercez, ou commandez par la charité, que l'on merite l'éternité bienheureuse, comme plusieurs se sont persuadé; mais par tous & par chaque acte des autres vertus que les justes exercent par un motif surnaturel. C'est le même Concile de Trente qui a déclaré au chapitre dernier de la Session sixième, que les personnes justifiées satisfont à la loi divine, & meritent la vie éternelle par les bonnes œuvres faites en grace, & en état de justice, & avec le secours de la grace divine, qui est nécessaire pour toutes les bonnes actions; & par conséquent comme ce n'est pas seulement par les actes de la charité & des autres vertus Theologales que l'on satisfait à la loi de Dieu, aussi dans la pensée du Concile, ce ne sont pas les seules actions exercées, ou commandées par la charité, qui meritent des recompenses éternelles; mais encore toutes celles qui se font en état de justice, avec le secours de la grace actuelle de Dieu.

On merite le Ciel & la recompense éternelle par les moindres bonnes œuvres.

Il faut encore remarquer que ce n'est pas par les seuls actes produits avec ferveur, & avec autant de vehemence, que pourroient produire la grace & la charité qui en sont les principes, que les justes meritent une recompense éternelle par un merite de condignité, comme l'ont crû plusieurs grands hommes; mais encore par ceux qui sont plus foibles que ces nobles habitudes, & que c'est gene-

ralement à toutes les bonnes œuvres que sont les justes, petites ou grandes, qu'est attaché le merite de condignité dont j'ai parlé. Car si c'est pour toutes sortes de pechez mortels que les reprovez meritent d'être tourmentez dans les enfers, pourquoi les justes ne meriteront-ils pas d'être aussi recompensez dans le Ciel, pour toutes, & chacune des bonnes œuvres qu'ils font?

Il faut enfin supposer comme une maxime constante dans la morale chrétienne, que Dieu ne se contente pas de recompenser les bonnes œuvres des justes, de tout le merite de condignité qu'elles ont; mais qu'il y ajoute toujours des surcroits, & des faveurs de pure liberalité, & comme pour combler tout le merite de congruité qu'elles peuvent avoir; Ce qui est fondé sur les paroles du Sauveur, qui dit: *Mensuram bonam, & confertam, & coagitatam dabit in sinum vestrum.* Qu'on ne vous rendra pas seulement une bonne mesure, selon le merite de condignité; mais que cette mesure sera foulée & pressée, afin qu'il n'y ait rien qui ne soit bien rempli. Ce qui nous apprend que Dieu donnera plus que les bonnes œuvres ne meritent, & qu'on ne s'attend de recevoir, ayant égard à la seule égalité qu'elles ont avec la recompense.

Comme Dieu recompense les bonnes œuvres au dessus de leur merite.

Luc. 14.

Toutes les actions des hommes ont dans la Theologie, des noms differens, selon les differentes affections de la volonté, ou les differens états de grace & de peché, où se trouvent actuellement ceux qui les font. Les premières sont appellées des œuvres mortifieres, parce qu'elles donnent la mort à l'ame, & ce sont les pechez mortels. Les secondes sont appellées mortes, & ce sont les bonnes actions & les bonnes œuvres, l'aumône, le jeûne & les autres vertus qu'un homme exerce étant actuellement dans le peché mortel, & qui pour ne point être animées de la grace, qui est le principe de leur vie, ne lui serviroient de rien pour l'éternité. Les troisièmes sont appellées mortifiées, & ce sont celles qui ayant été faites dans l'état de la grace, & devenues mortes ensuite par quelque peché mortel, qui les a privées pour un temps du droit qu'elle avoit à la gloire, revivent néanmoins, & rentrent dans leur droit par la resurrection spirituelle du pecheur. Les quatrièmes sont appellées vivifiantes, parce qu'elles rapportent à l'ame la vie de la grace qu'elle avoit perdue, telles sont la contrition parfaite, ou l'attrition avec le Sacrement. Les dernières enfin, sont appellées vives, & ce sont celles qui étant pleines de vie, parce que celui qui les opere est dans l'état de la grace, le rendent agréable à Dieu, & digne de son heritage. Or de toutes les actions soit vives, soit vivifiantes, il n'y en a aucunes qui puissent porter le nom de bonnes œuvres, & meriter la felicité éternelle, si elles ne sont animées de l'esprit de la grace, sans laquelle ce n'est point travailler pour le ciel, quelque bonne action que l'on fasse.

Lorsque Saint Augustin dans la dispute contre Julien disciple de Pelage l. 4. c. 3. allegue les paroles de l'Apôtre: *Quod non est ex fide, peccatum est*, pour prouver que nul homme n'est capable de faire aucune action de vertu véritable s'il ne vit de la foi, sans laquelle, comme dit le même Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu; il ne faut point inferer de là, comme ont fait quelques Auteurs, que ce saint Docteur ait regardé comme des pechez les vertus morales des Infideles; il veut dire par

Les vertus morales des Infideles ne sont pas des pechez. Ad Rom. 14.

là, pour expliquer sa pensée avec tout le temperament que lui donnent les Theologiens, non que les vertus morales, que les Payens pratiquoient pour une fin honnête, fussent de veritables pechez; mais que n'étant pas éclairés des lumieres de la foi, qui seule nous découvre la fin surnaturelle, ils faisoient souvent de leurs plus belles actions, de fausses vertus, & de veritables pechez, en les faisant par vanité, ou par quelque mauvais dessein; c'est pourquoi il les appelle en quelque endroit: *Inflatas virtutes.*

Pour faire une bonne œuvre il faut une grace actuelle de Dieu qui nous prévienne & qui nous excite.

C'est Dieu seul qui commence la chaîne de notre salut & de nos bonnes œuvres, & nous n'avons point de part à ce commencement. C'est une lumiere, & un mouvement de la grace, par lequel Dieu nous fait connoître sa volonté, & nous excite à faire une bonne œuvre. Il faut qu'il nous prévienne par les bénédictions de sa douceur, dit le Prophete, sans quoi tout ce que nous faisons est inutile. C'est encore lui qui continue cette chaîne; mais de concert avec nous, il veut que nous ayons part à une bonne œuvre par le bon usage de notre liberté & de sa grace, & ce sont ces deux choses ensemble, qui font le prix de nos bonnes œuvres, & qui nous meritent l'augmentation de la grace, pour en operer de nouvelles.

Conditions selon S. Augustin que doit avoir une bonne action.

Pour rendre une action bonne & meritoire, elle doit avoir deux qualitez. La premiere, qu'elle soit bonne en elle-même, & non contraire à la loi de Dieu. La seconde, qu'elle soit rapportée à la fin qui lui est convenable; & cette fin, selon l'ordre établi par la loi éternelle, n'est autre que Dieu. La bonté de l'action en elle-même, est ce qu'il appelle le corps de l'action; & le rapport qu'elle a à Dieu comme à sa fin, est ce qu'il appelle l'ame de l'action: ainsi toute action qui est bonne en elle-même, mais qui n'est pas rapportée à sa propre fin, est un corps sans ame; de sorte

que selon cette doctrine, on a beau faire des actions vertueuses, si l'on n'a Dieu en vûe en les faisant, si on les fait pour quelque autre fin, quelque bonnes qu'elles vous paroissent en s'y arrêtant sans passer outre, elles peuvent être à la verité naturellement bonnes; mais ce ne sont point de vraies vertus chrétiennes qui meritent la gloire.

Les Theologiens demandent s'il est nécessaire de rapporter toutes ses actions à Dieu, par un acte de charité formel & précis, pour meriter la recompense éternelle que Dieu a promise à ceux qui les pratiqueront. Quelques Docteurs l'assurent; & quoi que ce soit beaucoup demander de la foiblesse humaine, néanmoins comme il s'agit d'une recompense infinie, & de la possession de Dieu même, ils croient qu'on ne peut moins exiger d'un homme qui aspire à un bonheur éternel. Mais d'autres avec le sçavant Suarez croient plus probablement, que tous les actes des vertus surnaturelles, & des morales infuses exercez en état de grace, meritent par un merite de dignité & de justice la gloire éternelle, sans que la charité s'en mêle, parce qu'étant surnaturels, aussi-bien que la gloire, ils ont d'eux-mêmes du rapport avec elle, & unis qu'ils sont d'ailleurs à la grace, ils sont proportionnez à cette fin; ou si on l'aime mieux, disons que la seule grace sanctifiante peut suffire pour leur donner cette élévation & ce pouvoir, sans qu'il soit besoin de les rapporter autrement à Dieu.

Si nos bonnes actions & les actes des vertus, que nous exerçons, tendent à Dieu, sans les lui rapporter par un acte formel de charité.

L. 2. de Grat. c. 9. & 10.

On ne fait pour l'ordinaire en ce monde que multiplier les maux. Nos obligations sont grandes, & au-delà de ce que l'on pense, & il y a si peu de proportion entre ce que l'on fait, & ce que l'on devoit faire, que l'on a de perpetuelles raisons de craindre que nos œuvres ne se trouvent legeres au jugement de celui qui les doit peser dans une balance d'une exactitude infinie.

Il y a sujet de craindre que nos œuvres comparées avec nos obligations, ne soient un jour trouvées legeres.

PARAGRAPHE SIXIEME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

L'obligation qu'a un Chrétien de faire de bonnes œuvres.

UN même arbre ne porte pas du fruit en toute saison; mais un Chrétien est obligé en tout temps de produire des actes de vertu, & de faire de bonnes œuvres. Dieu le veut, il a faim de nos bonnes actions, il approche de nous par les graces qu'il nous donne pour faire le bien; s'il ne trouve point de bon fruit en quelque saison qu'il vienne, notre sterilité est criminelle, parce que notre fécondité est au pouvoir de notre volonté: *Illorum est culpa sterilitas, quorum fecunditas est voluntas.* Notre malheur est que nous sommes comme le figuier, dont parle l'Evangile, sur le grand chemin du monde, au lieu de nous tenir dans la voye étroite, où Dieu verse ses douces pluyes. De là vient que n'étant arrosés que des eaux de la terre, & ne recevant pas les pluyes du ciel, nous sommes fertiles en toutes sortes de vices & d'imperfections, & steriles en bonnes œuvres. Ah! craignons la malediction du Sauveur. Il maudit le figuier qui n'étoit pas en faute, puisque ce n'étoit pas la saison qu'il devoit porter son fruit; mais pour donner de la terreur aux hommes qui negligent de faire de bonnes œuvres; car s'il demande du fruit d'un arbre hors de saison, & s'il le fait sécher en lui ôtant le suc qui le nourrit, quelle rigueur n'exercera-t-il pas en-

Aug. Ser. 44. de verbis Domini.

vers nous, s'il nous trouve steriles au temps de la recolte? ne devons-nous pas craindre qu'il ne nous donne sa malediction, & qu'il ne nous condamne au feu éternel? *Le Pere Noël, dans sa Retraite pour se préparer à la mort, premiere Meditation pour le huitieme jour.*

Ah! que les hommes qui sont interessez, connoissent mal leurs veritables interêts, & qu'ils sçavent mal s'enrichir, dans le desir secret qu'ils ont d'être riches! Car enfin, s'ils conservoient la grace sanctifiante, & s'ils agissoient par un bon motif, ils amasseroient des richesses immenses pour l'éternité; ils entasseroient tresors sur tresors: tout le cours de leur vie seroit une perpetuelle semence de bénédictions, dont la moisson iroit un jour jusqu'à l'infini, & de tant de momens qui composent leurs années, il n'y en auroit pas un qui ne produisit une nouvelle couronne, mille fois plus precieuse que celle qui brille sur la tête des Monarques. *Monsieur de la Volpilliere, Sermon des bonnes œuvres.*

Les hommes mes font negligens à amasser des richesses pour le ciel en faisant de bonnes œuvres.

Tous les tresors que vous amassez sur la terre sont plus pour les autres que pour vous; vous les quitterez à la mort, & tout ce que vous emporterez avec vous de vos meubles, de vos terres, & de vos heritages, ce sera un pauvre liaceul; le reste sera pour vos heritiers,

Nous n'emporterons dans l'autre vie que nos bonnes œuvres.

héritiers, qui viendront fondre dessus comme sur une proie, & peut-être que ne s'accordant pas, tout ira en procès, & passera à des étrangers: *Relinquent alienis divitias suas.* Il en sera de même de votre corps, vous le quitterez aussi-bien que vos richesses; vous travaillez pour les vers & pour la pourriture, & quand vous irez paroître devant Dieu, vous n'emporterez avec vous que vos bonnes œuvres, avec lesquelles vous achetez un trésor de gloire immortelle, où les voleurs ne pourront approcher, & que les vers ne pourront corrompre. *Le Pere Noël, dans ses Méditations.*

Le prix & le mérite d'une bonne œuvre.

Une bonne œuvre, & le moindre acte de vertu, est quelque chose de plus grand & de plus glorieux que tous les exploits des plus fameux Conquerans, que les negociations les plus importantes, que la conquête ou le gouvernement d'un Empire. La foi nous l'apprend, & la raison même en convainc, parce que tout cela n'est que la gloire de la créature; au lieu que les bonnes œuvres, & les actes de vertu procurent la gloire du Créateur. D'où il faut conclure qu'il n'y a nulle comparaison de l'un à l'autre, nulle proportion. Que cette vérité bien conçue inspire aux bonnes ames d'ardeur pour toutes les actions qui peuvent contribuer à la gloire de Dieu! quelle ferveur dans tous les exercices de piété! quel mépris pour tout ce qui n'est point Dieu, pour tout ce qui n'a point de rapport à sa gloire! *Le Pere Noyeu, troisième Tome de ses Reflexions Chrétiennes.*

La récompense des bonnes œuvres nous doit animer à travailler.

Y a-t-il rien qui doive plus nous animer; & nous engage à faire tout le bien que nous pourrons, que de penser qu'il n'y a pas un moment qui ne puisse nous valoir une éternité, pas une bonne œuvre & une bonne action qui ne soit récompensée d'un degré particulier d'une gloire éternelle? Y a-t-il rien qui doive plus nous exciter à faire de bonnes œuvres, à faire toutes nos actions avec ferveur, que de penser que notre bonheur dans le ciel sera proportionné au soin & à la diligence avec laquelle nous aurons rempli nos devoirs? Eh! nous nous portons avec tant d'ardeur aux actions qui peuvent nous faire acquérir quelque réputation dans le monde, ou avancer notre fortune; & nous négligeons celles qui nous peuvent rendre grands devant Dieu. *Le même, Tome quatrième.*

Les malheurs que doivent craindre ceux qui ne font point de bonnes œuvres.

Lnc. 13.

Considérons, je vous prie, à quel danger nous nous exposons en menant une vie vaine de bonnes œuvres. & combien il est à craindre que nous n'attirions sur nous les châtimens d'un Dieu justement irrité, & cette terrible sentence qui est portée contre l'arbre infructueux: *Excidite arborem, ut quid etiam terram occupat?* Il y a plusieurs années que Jesus-Christ nous vient visiter, pour voir s'il ne trouveroit point en nous quelque fruit. Il a toujours été trompé dans son attente; n'ayant trouvé que des feuilles, ou des fruits semblables à ceux de Gomorrie, lesquels sous une belle écorce ne cachotent que de la pourriture & des cendres. Quel sera donc notre sort, & à quoi devons-nous nous attendre? N'a-t-il pas sujet de nous faire les mêmes reproches qu'il fait par le Prophete: *Quid est quod debui ultra facere vinea mea, & non feci? Qu'ai-je dû faire à ma vigne, dit-il, que je n'aye pas fait? Après tous les soins que j'avois apporté à la cultiver, n'avois-je pas sujet d'en attendre de bons fruits, & cependant elle n'a*

Haie 5.

Tome III.

produit que quelques méchans raisins sauvages: *Judicase inter me & vineam meam.* Jugez vous-mêmes, hommes ingrats, si j'ai raison de me plaindre de vous? Il n'est point de biens que je ne vous aye fait; & quel fruit avez-vous tiré de tous ces biens? *Le Pere Croiset, Tome 1. de sa Retraite pour un jour de chaque mois.*

Ibidem.

Craignons encore plus le juste châtimement dont Dieu menace une vigne si sterile: *Et nunc ostendam vobis quid ego faciam vinea;* Et maintenant, dit-il, je vous montrerai ce que je ferai à ma vigne: *Auferam sepem ejus, & erit in direptionem.* J'arracherai la haye dont je l'avois entourée, & je la laisserai en proie à tous les passans, sans muraille, sans fossez, & sans haye; elle sera foulée, & deviendra un chemin public, on ne la cultivera plus, il n'y croîtra plus que des ronces & des épines; & pour comble de malheur, je commanderai aux nuës de ne point pleuvoir sur une terre si ingrate, sur une vigne qui ne porte que de méchans fruits. Il est aisé d'entendre ce que ces expressions signifient: faisons-en l'application. Les moyens les plus puissans pour nous sanctifier, nous ont été jusqu'ici inutiles; les graces les plus fortes ont été sans effet; nous n'avons porté jusqu'à présent que des feuilles, & des fruits corrompus ou gâtez; Dieu nous privera de ces grands secours que nous rendons inutiles, & de ces graces singulieres dont nous abusons. Cette haye étant ôtée, c'est à dire, ce recueillement interieur étant perdu, cette crainte des jugemens de Dieu étant affoiblie, l'ame se répandra indifféremment sur toutes sortes d'objets, & sera comme en proie à toutes les passions; mille soins tumultueux occuperont tout l'esprit; Dieu ne se fera gueres plus entendre que foiblement au fond du cœur; on n'aura plus que du dégoût pour la vertu; le joug du Seigneur deviendra trop pesant; la source des graces semblera tarie; & que deviendra une ame en un si pitoyable état? C'est à quoi cependant doivent s'attendre ces ames steriles, qui ne portent point de fruits. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Ibidem.

Si pour être sauvé il ne falloit que croire, le nombre des prédestinez ne seroit pas petit; qu'on nous laisse vivre comme nous voudrions, diroient bien des gens, nous croirons aisément tout ce qu'on voudra; mais la foi est morte sans les œuvres. Qu'on se flate tant qu'on voudra de croire l'Evangile, il n'y a point de salut à esperer sans les bonnes œuvres, c'est-à-dire, si l'on ne vit conformément à ce que l'on croit. Seroit-il possible que toute la haute sainteté du Christianisme, tous les fruits des exemples d'un Homme-Dieu, tout le prix de son sang, tout l'effet de ses Sacremens, & de sa grace, se réduisit à nous faire croire ce que nous savons certainement que Dieu nous a révélé, ou à nous faire garder tout au plus quelques dehors? Quoi donc, le ciel ne nous est-il pas promis à titre de récompense, & la récompense ne suppose-t-elle pas les bonnes œuvres? Les Saints qui ne l'ont eu qu'à ce prix, étoient-ils d'une autre condition que nous? Les voyes du Ciel n'avoient-elles pas encore été trouvées? Prétendoient-ils à une autre récompense? & nous prétendons-nous l'avoire à une autre condition? *Le même.*

La foi ne suffit pas pour être sauvé sans les bonnes œuvres.

Il faut bien remarquer, que par les fruits que Dieu demande de nous, on n'entend pas certaines pratiques steriles de devotion, ni certains dehors de vertu, qui ne servent le

Les bonnes œuvres que Dieu attend d'un Chrétien.

PPR

plus souvent qu'à entretenir les Chrétiens dans une vie tiède, où à la faveur de ces prétendues bonnes œuvres, ils vivent dans de grossières imperfections. Les vertus apparentes de ces sortes de gens, sont tout au plus des feuilles, c'est-à-dire, de beaux dehors qui imposent aux yeux des hommes, & qui les trompent encore plus eux-mêmes, leur faisant prendre pour vertu, ce qui n'est que l'effet d'une passion déguisée. Par ces sortes de bonnes œuvres que Dieu attend des Chrétiens, on entend les effets d'un amour réel & sincère pour Dieu, & d'une charité parfaite envers le prochain. On entend les fruits que produit la solide piété, c'est-à-dire, une horreur extrême des moindres pechez, une faim insatiable de la justice, une mortification généreuse, une grande ponctualité à tous les devoirs de son état. On entend la victoire de ses passions, la reformation de ses mœurs, une vie parfaitement chrétienne. *Le même.*

La qualité de Chrétien ne nous sauvera pas sans les bonnes œuvres.

Nous nous flatons en qualité de Chrétiens d'être enfans de Dieu, honorez de son adoption, dans l'attente de son heritage; éclairez de ses lumieres, élevez dans ses esperances; unis à sa nature par l'Incarnation, à ses merites par la croix, à son esprit par la grace, à son Eglise par le baptême, à son corps par l'Eucharistie; enfans du Pere celeste, coheritiers de Jesus-Christ, membres du corps dont il est le chef. Flatons-nous de tous ces avantages: mais j'ose dire que tous ces glorieux titres ne nous rendront pas saints, & ensuite ne nous sauveront pas seuls, sans les bonnes œuvres. Oui, sans les œuvres, le nom de Chrétien est un titre qui nous deshonore; l'Evangile, une leçon qui nous condamne; Dieu, un Pere qui nous desherite, & la foi qui doit être notre vie, n'est pas seulement sterile & infructueuse, mais morte. Sans les bonnes œuvres, nous ne pouvons assurer notre election; sans elles nous n'avons aucun droit ni aucune esperance au bonheur de l'autre vie; sans elles nous ne sommes que des branches steriles, & de mauvais arbres propres à être jetez au feu; si bien que la seule omission des bonnes œuvres porte avec soi une exclusion du royaume celeste: car il ne suffit pas pour le posséder de n'avoir pas commis de crimes qui meritent châtiment, si on ne fait encore de bonnes œuvres qui meritent recompense. N'appuyons donc point notre salut sur ce que nous sommes Chrétiens; ne nous vantons pas d'être appelez au royaume des cieux, si notre vie nous en rend indignes; ne nous glorifions pas de notre foi, si notre conduite la dément. *Pris du Recueil des Sermons choisis du Pere Champigny, Sermon des bonnes œuvres.*

Toutes les actions bonnes moralement ou matériellement, ne sont pas de bonnes œuvres qui meritent le ciel.

Plusieurs actions faites sans un bon motif, ou avec un mauvais, sont de nul merite & de nulle valeur; de plus, si nous n'avons pas la charité qui rapporte tout à Dieu, nous sommes comme un airain sonnante, dit l'Apôtre, & comme une cymbale retentissante; semblables à des voyageurs, qui sont hors du droit chemin, nous courons inutilement, & à la fin de la course, nous nous trouvons épuisez de forces, & bien éloignez de notre veritable terme. Ainsi les œuvres de misericorde peuvent être des tresors éternels; mais aussi sous de belles apparences, elles ne sont que du fumier & de la boue: parce qu'il ne suffit pas de faire de bonnes œuvres, il faut les bien faire, & ce sont d'ordinaire les cir-

constances qui les rendent bonnes. *Auteur anonyme.*

Au moment de la mort, on ne peut que souhaiter les vertus que l'on n'a pas acquises, & regretter d'avoir omis les bonnes œuvres que l'on pouvoit faire. A quelque point que les âges divers aboutissent, ils ne retiennent d'autre distinction que celle que peut donner le nombre, ou des bonnes œuvres, ou des méchantes actions. Plus on vit, plus on peut faire de bien ou de mal; il ne reste, quand on ne vit plus, que le bien ou le mal que l'on a fait. Envisageons de quelque biais que nous voudrions les mourans, notre foi ne les trouvera differens que par cet endroit. *Libre intitulé, Remarques sur divers sujets de Religion & de Morale.*

On ne peut faire de bonnes œuvres que pendant le temps de cette vie.

Il n'y a que les bonnes œuvres qui operent le salut; grandeur, opulence, esprit, noblesse, instrumens inutiles! Il n'y a que la vertu qui soit le moyen de mon salut. Vous n'avez jamais fait un prédestiné par vous-mêmes, vous faites des Rois & des Grands sur la terre; mais il n'en va pas de même dans le ciel. On n'y a égard qu'au merite, & ce merite se prend des bonnes œuvres que l'on a faites: car sur quoi Dieu appuyera-t-il son jugement à la fin des siècles? Sera-ce sur la noblesse? non; sera-ce sur les richesses, sur la subtilité d'esprit? encore moins; ce sera les bonnes œuvres qui seront le seul prix de la gloire. *Sermon manuscrit.*

Nous n'acquiescerons jamais le bonheur éternel que par les bonnes œuvres.

Demandons-nous à nous-mêmes d'où vient que nous avons si peu de foi? d'où vient que nous la sentons ralentir tous les jours dans nos cœurs? & d'où vient qu'à la fin nous devenons tout-à-fait insensibles aux veritez qu'elle nous propose? Il sera bien facile de nous répondre à nous-mêmes, puis que la foi nous en donne la raison. Qu'est-ce qui fait vivre en nous la foi? Qu'est-ce qui l'y fait demeurer? Ecoutez l'oracle du Saint Esprit, prononcé par la bouche d'un grand Apôtre; la foi, dit Saint Jacques, doit être quelque chose de vivant, & d'animé: or en quoi consiste cette vie? quelle est l'ame qui vivifie, & qui entretient le corps de la foi? Ce sont les bonnes œuvres; car dès le moment que l'exercice en cessera chez vous, dit ce grand Apôtre, vous devez vous attendre qu'elle deviendra d'abord foible, & languissante, qu'elle s'éteindra ensuite peu à peu, & qu'enfin elle mourra tout-à-fait: *Fides enim sine operibus mortua est.* Comme il arrive donc, continué ce grand Saint, que le corps d'un animal, dès qu'il cesse d'être animé de son ame, commence à se corrompre, & se détruit à la fin entierement; ainsi la foi, sans cette ame des bonnes œuvres, devient languissante, mourante, desesperée, & sans forces: *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita & fides sine operibus mortua est.* Conclusion terrible, dit Saint Augustin; mais conclusion aussi veritable qu'elle est étonnante. *Le Pere Bourdaloue, où il montre que la foi se perd sans les bonnes œuvres.*

La foi se perd peu à peu sans les bonnes œuvres.

Jacobi 2

Ibidem

En matiere d'infidelité on ne se perd pas tout d'un coup; il y a de certains degrez à devenir infidele, aussi-bien qu'à devenir méchant, & l'on ne passe pas tout d'un coup d'une extrémité à l'autre. La foi est gravée, & trop avant imprimée dans nos cœurs, & les impressions qu'elle y a faites ne s'effacent pas si facilement; mais on perd la foi d'abord, faute d'exercice; on n'en fait pas si souvent des

Continuation du même sujet.

actes; on ne se met plus tant en peine de faire ce qu'elle commande; on se neglige en la plupart de ses conseils; on en perd ensuite l'estime; on ne fait plus tant de cas de ce qu'elle dit; on se persuade qu'étant aussi aveugle que l'on dit qu'elle l'est, il ne se peut faire qu'elle soit si exacte pour quantité de choses, principalement si elles repugnent à l'inclination de notre nature corrompue. Cette estime étant perdue, on en perd le goût & l'affection, & après par une conséquence & une suite nécessaire; on perd bientôt la soumission qu'on lui doit; puis qu'il n'y a personne qui ne sçache par sa propre experience, qu'il n'est quasi pas possible de se soumettre à une chose, pour laquelle on n'a ni goût, ni affection, ni estime. *Le même.*

Des bonnes œuvres mal réglées

Mille gens se perdent tous les jours en s'engageant sans prudence & sans ménagement dans de bonnes œuvres, en abandonnant le soin de leur famille, & celui même de leur propre salut. Il faut que la charité règle toutes nos occupations, mais l'ordre qu'elle prescrit veut que nous travaillions plus pour nous que pour tout autre. L'homme, dit Tertullien, vit principalement pour soi, puis qu'il ne meurt que pour soi: *Nemo aliis vivit moriturus sibi.* Helas! si Dieu nous faisoit voir maintenant ce livre fatal; dans lequel toutes nos actions sont marquées, que verrions-nous parmi toutes ces occupations tumultueuses, qui vous embarrassent si fort; que verrions-nous, dis-je, qui fût véritablement pour Dieu, pour votre ame, pour votre salut? *Auteur anonyme.*

Souvent des actions bonnes dans leur principe, deviennent mauvaises & se corrompent par les circonstances.

Il arrive souvent que des actions bonnes dans leur principe, & dans leur fin, deviennent mauvaises & vicieuses par des circonstances qui s'y mêlent, par des considerations impures qui s'y joignent, & qui en corrompent toute la bonté. L'amour propre qui se cherche, & qui se trouve par tout, répand une malignité secrète sur toutes les choses qu'il produit; & ceux qui s'appliquent aux bonnes œuvres; doivent apporter de très-grands soins à s'en préserver & à s'en défendre. *L'Abbé de la Trappe, Conférence pour le premier Dimanche de l'Avent.*

Des actions bonnes moralement, mais qui ne sont pas chrétiennes.

On me dira sans doute, qu'il y a des actions qui ont une bonté morale; pourquoi ne leur donneroit-on pas le nom de bonnes œuvres? Il est vrai qu'il y en a qui ont une rectitude apparente, par la conformité qu'elles ont avec quelques loix humaines, & quelques regles naturelles: mais si elles sont mises auprès des vertus chrétiennes, le bien que l'on voyoit en elles disparaît. Ce sont des ombres qui s'effacent à la lumière, & je ne crains pas de dire qu'une vie qui ne seroit composée que de toutes ces actions que l'on appelle morales; de ces vertus, dis-je, qui ont fait les Heros de l'antiquité; & qui ont rendu les Sages du paganisme si celebres, seroit de nul prix devant Dieu: non pas qu'elles soient mauvaises; mais c'est qu'elles n'ont pas les conditions nécessaires pour être de bonnes œuvres; de sorte qu'un Chrétien qui n'en auroit point d'autres à présenter au jugement de Dieu, qui pese nos actions à d'autres balances que les hommes; seroit certainement condamné & reproché. *Le même en partie.*

Il y a peu de personnes qui fassent de bonnes

Quoi que l'obligation de faire de bonnes œuvres soit d'une nécessité absolue, & que le salut de tous les hommes y soit attaché, cependant elle est peu connue, & il n'y a

Tome III.

presque personne qui se mette en peine d'y satisfaire. Elle est transgressée, elle est violée de la plupart des gens qui vivent dans le monde; ils font une profession toute publique de fermer les yeux à la lumière, comme s'ils étoient dans l'impuissance d'en soutenir l'éclair. Les uns se laissent aller aux mouvemens de leurs passions; ils ne recherchent que le plaisir & la volupté, & par tout où ils la trouvent, ils y vont avec un emportement qui ne connoît ni de limites ni de mesures; toutes leurs actions sont pleines d'iniquité; ils triomphent de leurs excès, & se font un honneur de leurs crimes. Il y en a d'autres qui s'embarrassent dans des affaires tumultueuses; & dans une multitude de soins & de projets dont aucun n'a Dieu pour motif; & par conséquent leurs actions ne peuvent être appellées de bonnes œuvres. D'autres enfin qui ne s'occupent que des choses de la terre, qui s'y attachent tellement, qu'ils n'ont plus ni vûe, ni goût, ni pensée pour celles du ciel; leur vie cependant laborieuse, & toujours occupée, paroît innocente aux yeux des hommes, quoi qu'elle soit très-criminelle aux yeux de Dieu. Les hommes l'approuvent & l'estiment; mais Dieu la rejette & la condamne; parce que toutes leurs œuvres ne sont que des œuvres de tenebres, comme parle l'Evangile. *Le même en partie.*

La foi sans les bonnes œuvres est inutile.

Il faut absolument ou ne recevoir point l'Ecriture, ou confesser que la foi sans les œuvres est inutile. *Mes Freres;* dit l'Apôtre Saint Jacques, *de quoi servira la foi à un homme, qui se vantant d'avoir la foi, n'aura pas les œuvres; de quoi lui servira-t-elle? La foi le pourra-t-elle sauver? D'où il s'enfuit que le salut dépend entierement de Dieu & de nous, de la foi & des œuvres. Ne separons jamais ces deux choses, la foi des œuvres, ni les œuvres de la foi; car c'est la foi qui doit animer nos œuvres, & ce sont nos œuvres qui doivent nourrir notre foi. Malheur donc à ces Chrétiens vains & orgueilleux, qui croient pouvoir par eux-mêmes meriter la grâce de la justification, l'augmentation de la grace; la perseverance dans la grace; mais malheur aussi à ces lâches, qui tâchent de se persuader que leur salut ne dépend que de Dieu; que c'est son ouvrage & non pas le leur, & que la foi est si excellente d'elle-même, qu'elle suffit seule pour les sauver. *Monsieur l'Abbé de Momorel, Discours sur l'Evangile du treizieme Dimanche après la Pentecôte.**

Il y a des actions & des œuvres qui nous paroissent bonnes, qui ne le sont pas.

Je parle ici de ceux d'entre les Chrétiens, dont la vie est assez innocente; qui s'abstiennent des vices grossiers, qui ont naturellement aversion du mal, & inclination au bien; qui ont en horreur l'injustice & les tromperies, & qui font plusieurs bonnes œuvres; mais tout cela par des vûes & des considerations humaines. Tels sont beaucoup de Juges qui rendent fidelement la justice; plusieurs Magistrats qui par leur probité sont venerables à tous les peuples: ceux que le Fils de Dieu appelle dans l'Evangile, les Sages & les Prudens du Siècle, qui vivent, non tant en Chrétiens qu'en Philosophes. Tant de personnes qui mettent toute la dévotion à fréquenter les Sacremens, & passent néanmoins toute leur vie dans le jeu, dans le luxe, & dans la vanité... C'est pourquoi nous serons bien étonnez à ce grand jour auquel tout sera revelé, lorsque nous serons convaincus, que plusieurs actions que nous aurons faites,

PPP 2

pour lesquelles nous attendions des recompenses, seront jugées dignes de punition... Or Dieu fait dès maintenant la discussion & le discernement de toutes nos œuvres; il separe celles qui sont mauvaises de celles qui sont bonnes, & entre celles qui sont bonnes, il reconnoît celles qui sont bien faites. Et comme entre celles qui sont bonnes, il distingue divers degrez de bonté pour leur attribuer les justes couronnes qu'elles meritent; aussi entre celles qui sont mauvaises, il discerne les divers degrez de malice qu'elles peuvent avoir, afin d'y proportionner les châtimens. C'est pourquoi nous devons toujours nous défier de nos actions, quelque bonnes & saintes qu'elles nous paroissent. *Dans la Morale Chrétienne, l. 3. sect. 1. art. 8.*

Tout ce qui n'est point fait pour Dieu, est de nulle valeur pour le ciel.

x. ad Cor. 13.

Vivons en gens de bien, tant que nous voudrons, comme les anciens Philosophes; faisons des actions louables & vertueuses; pratiquons les bonnes œuvres, si Dieu n'en est l'objet & la fin, elles ne sont de nulle valeur pour le salut éternel; c'est le grand Apôtre qui le dit en termes exprès: *Quand je parlerois le langage de tous les hommes & des Anges mêmes; quand j'aurois distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, & que j'aurois livré mon corps pour être brûlé; quand toute ma vie seroit une suite continuelle de bonnes œuvres, si je n'ai la charité, & si mes œuvres & mes souffrances ne sont animées de l'esprit de cette même charité, elles me sont inutiles.* Mais d'ailleurs ce qui est consolant, c'est que notre conscience nous rendant ce fidele témoignage devant Dieu, que nous l'aimons, & qu'il est la fin de toutes nos actions & de toutes nos œuvres, elles sont toutes saintes, toutes divines, toutes meritoires de la vie éternelle. Quelle consolation pour les bonnes âmes, & pour tous les vrais Chrétiens, lors qu'ils considerent qu'étant en état de grace ils sont assurez que toutes leurs actions jusqu'aux moindres, comme de donner à un pauvre un verre d'eau, valent le royaume du ciel; ce qui est si véritable, que c'est un point de foi. *Le même.*

Il faut pratiquer les bonnes œuvres propres de notre état.

Il y a des personnes qui croient faire assez de bonnes œuvres, en s'acquittant des devoirs communs à tous les Chrétiens; mais qui ne remplissent pas ceux qui sont de l'obligation de leur état. Ainsi ce n'est pas une véritable, mais une fausse vertu à un Pasteur, à un Magistrat, de vivre en homme de bien, & pratiquer les bonnes œuvres, s'il neglige le soin de sa charge, & les obligations particulières de son état: car qui ne sçait qu'autres sont les vertus d'un particulier, & autres celles d'une personne publique, & qu'en chaque condition, il y a des obligations particulières, & par consequent de bonnes œuvres qui sont propres de ceux qui y sont appelez, auxquelles on ne peut manquer, sans manquer au plus essentiel de ses devoirs; de maniere qu'en pratiquer d'autres avant que d'avoir satisfait à celles-là, ce sont des surérogations superflues, & de bonnes œuvres sans merite. *Auteur anonyme.*

Ce n'est pas assez de faire de bonnes actions, il faut les bien faire.

Ce n'est pas assez de faire des œuvres saintes, il faut les faire saintement. Le mal se mêle aisément avec le bien que nous faisons; & souvent même il arrive que le bien dégénere insensiblement en mal. Ainsi, dit Saint Gregoire, ce que l'on avoit entrepris par charité, se continué par intérêt; & ce qui étoit bon au commencement, devient mauvais dans la suite; du moins en ce que nous faisons de

meilleur, il y a danger que nous ne mettions quelque chose qui en diminue la bonté, comme lors que nous cherchons notre plaisir dans notre devoir, & notre volonté dans une bonne œuvre. C'est un grand defordre que de gâter ainsi une bonne action par quelque mauvais mélange. *Le Pere Dozenne, dans la Morale de JESUS-CHRIST.*

Les bonnes œuvres ne sont rien dans leur commencement; ce sont de petites semences; un verre d'eau, un morceau de pain donné à un pauvre, un petit devoir de charité rendu à un miserable dans une prison, ou à un malade dans un hôpital; celui même qui les opere, doit se regarder comme un serviteur inutile; mais quand ces petites semences sont jetées dans une bonne terre, & qu'elles sont semées dans l'esprit de la foi, avec le secours de la grace, & dans la vue de Dieu, elles deviennent si grandes, qu'elles bâtissent infailiblement des demeures éternelles aux âmes chrétiennes qui les operent. Je dis dans l'esprit de la foi, avec le secours de la grace, & dans la vue de Dieu; car ce sont trois conditions si absolument nécessaires pour rendre nos bonnes œuvres agréables à Dieu, que quiconque aura semé sans l'une des trois, ne recueillera rien devant Dieu au dernier moment de sa vie, quand même il auroit consumé ses jours en de continuel travaux. *Discours Chrétiens, Discours pour le sixième Dimanche d'après l'Epiphanie.*

Les bonnes œuvres qui paroissent peu de chose font quelque chose de grand.

Pense-t-on dans le monde à faire de bonnes œuvres? dans le monde où la plupart des hommes s'imaginent que le Christianisme ne consiste qu'en quelques ceremonies exterieures qu'on appelle religion; & que toutes les obligations qu'il impose, ne sont point du tout essentielles à la qualité de Chrétien. Dans le monde où l'on appelle religion certaines pratiques particulières, dont on se fait une loi de s'acquitter tous les jours, pendant qu'on ômet toutes les autres. Ce n'est point là une religion, c'est une illusion. Le devoir d'un Chrétien, c'est de faire de bonnes œuvres, c'est-à-dire, d'exercer toutes les vertus, & celles principalement qui sont nécessaires à son état, & à la destruction de ses vices & de ses passions. Vous assistez regulierement au sacrifice de la Messe; vous communiez souvent; vous faites tous les jours quelques aumônes, cela est bon; mais si avec cela vous êtes vindicatif, ambitieux, médisant, vous n'avez que le superficiel de la religion. *Les mêmes, Tome second, pour le second Dimanche d'après Pâques.*

On ne pense gueres dans le monde à faire de bonnes œuvres.

Où sont les Chrétiens qui travaillent serieusement aujourd'hui à remplir cette mesure de bonnes œuvres si nécessaires au salut? Il n'y en a presque point; les bonnes œuvres sont rares; la religion des peuples ne consiste plus à faire beaucoup de bien; mais à faire moins de mal que les autres, & l'on se persuade que pour être sauvé, c'est assez de s'acquitter de certains devoirs exterieurs de la religion. On regarde même la pieté moins comme un assemblage de toutes les vertus chrétiennes, que comme une bienveillance ou de la vieillesse ou de la mauvaise fortune. On veut faire un personnage dans le monde; & on choisit celui-là; c'est la ressource des gens que le monde fuit. L'on prend le parti de la pieté, quand on n'est plus propre pour le monde. C'est une vertu de nécessité, on l'embrasse moins pour se donner à Dieu, pour corriger

Il y a peu de personnes dans le monde, qui remplissent la mesure des bonnes œuvres nécessaires au salut.

les passions & ses vices, que pour se faire un azile honnête contre les mépris & les rebuts des hommes. *Les mêmes.*

Il faut joindre les bonnes œuvres à la foi.

Les bonnes œuvres sont les témoins de la foi, dit Salvien; sans la foi point de bonnes œuvres, & sans les bonnes œuvres point de foi, qui soit justificative; sans les bonnes œuvres, & sans la foi point de salut. C'est par un défaut de foi que tant de belles actions des faux Sages de l'antiquité ont été infructueuses; c'est par un défaut de bonnes œuvres que la foi de tant de Chrétiens est ou éteinte ou inutile; & c'est par un défaut de bonnes œuvres & de foi, qu'il est impossible d'être juste, & d'arriver à la gloire. La foi sans les œuvres est la foi des demons, & un corps sans ame, dit l'Apôtre S. Jacques. Voulez-vous savoir, continué cet Apôtre, que la foi qui est sans les œuvres est morte? Abraham ne fut-il pas justifié par ses œuvres, lors qu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Ne voyez-vous pas que la foi étoit jointe à ses œuvres, & qu'ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie: Abraham crût ce que Dieu lui avoit dit, & sa foi lui fut imputée à justice. *Les mêmes, Tome 4.*

Suite du même sujet.

Le Chrétien qui a la foi sans les œuvres, n'a, pour parler avec S. Jean Climaque, que le visage de la religion; il n'en a ni les yeux, ni l'esprit. L'on peut dire à la vérité, qu'il croit un Dieu, & qu'il croit à Dieu; mais non pas qu'il croit en Dieu, d'où dépend néanmoins le salut. Il croit un Dieu, c'est-à-dire, son existence, ses perfections, sa bonté, sa miséricorde, & sa justice. Il croit à Dieu, c'est-à-dire, les veritez speculatives qui nous sont annoncées de sa part, par la voye des Apôtres, de l'Eglise, & des Conciles; mais ce n'est pas assez; car où est le demon qui ne croit pas un Dieu, qui le retient, malgré lui, au milieu des supplices de l'enfer, par des chaînes de feu? Ainsi donc celui qui se contente de croire un Dieu, & à Dieu; mais qui ne croit pas en Dieu, c'est-à-dire, qui ne lui obéit pas, qui n'observe pas ses loix, & qui ne fait pas les bonnes œuvres auxquelles sa foi l'oblige, n'a proprement qu'une foi de demon. *Les mêmes.*

Dieu ôte la foi à ceux qui ne font pas de bonnes œuvres.

Pourquoi J. C. a-t-il ôté aux Juifs la foi qu'il appelle le royaume de Dieu? pourquoi les a-t-il chassés de son Eglise, pour y appeler les Gentils? La seule raison qu'il en donne lui-même, c'est que les Juifs avoient cessé de faire fructifier leur foi par de bonnes œuvres, & que les Gentils étoient disposés à profiter de leur malheur; car quoi qu'il n'y ait que le seul péché d'infidélité qui soit formellement opposé à la foi, & qui nous la puisse faire perdre, il est cependant hors de doute qu'en négligeant les bonnes œuvres, on en vient enfin, sinon à cette infidélité ouverte & déclarée, que la bienfaisance des mœurs ne permet pas, du moins à une infidélité secrète, qui nous fait vivre dans la véritable religion, comme si nous étions infidèles. Aujourd'hui on ômet une bonne action, demain une autre. L'on quitte peu-à-peu les exercices de piété; l'on perd l'estime qu'on en avoit; le cœur suit l'esprit, l'estime perduë, l'on en perd bientôt l'affection. L'affection perduë, l'on en vient au dégoût, du dégoût au mépris; du mépris à la raillerie, de la raillerie au libertinage déclaré, & du libertinage déclaré, à la perte de la foi, que Dieu ravit justement, dit S. Prosper, à celui qui s'en est rendu indigne par sa négligence. *Les mêmes.*

Tome III.

Dans la naissance de l'Eglise la foi se conservoit, & se dilatoit par le martyre, & par la patience invincible des Chrétiens persecutez; dont le sang étoit en germe, qui produisoit la foi dans l'ame de ceux qui étoient les spectateurs de ces sanglantes tragedies. Mais maintenant, c'est par les bonnes mœurs, & par les bonnes œuvres que la foi se conserve, & s'augmente parmi nous. Il en a coûté du sang aux Apôtres & aux premiers Chrétiens; mais maintenant il ne nous en coûte que de bonnes œuvres. C'est par là qu'elle se maintient, & dès-lors qu'on cessera d'en faire, elle diminuera, & se perdra enfin dans le cœur des Chrétiens. *Les mêmes.*

C'est par les bonnes œuvres que la foi se conserve.

Nous amassons des tresors dans le ciel par les bonnes œuvres, qui en vertu de la promesse que Dieu nous en a faite par les merites de J. C. nous meritent aussi par eux la gloire à proportion de ces bonnes œuvres; *Factus est thesaurus tuus meritum tuum*, dit S. Augustin. Nous faisons tous les jours dans nous insensiblement un tresor d'actions, & Dieu nous en prépare dans lui-même un autre, qui correspond à celui-ci. En même temps qu'un méchant homme fait un crime, Dieu lui destine en sa colere la peine qu'il merite. Il redouable, & il entre dans ce tresor de la colere un redoublement de peine pour lui, il entasse pechez sur pechez, qu'il commet avec une extrême facilité: *Thesaurizas tibi iram in die ira*. Ainsi au moment qu'un homme de bien fait une action de vertu, Dieu lui prépare dans lui-même un degré de gloire proportionné à cette action. Il en ajoûte de nouvelles, oubliant le passé, ne songeant qu'à ce qu'il doit faire, & n'étant jamais satisfait de soi-même, comme l'Apôtre qui disoit: *Qua retro sunt obliviscens, ad ea verò, que sunt priora, extendens me ipsum*. Et il fera sans doute agreablement surpris à la fin de sa vie, de voir ce tresor infini de gloire, de bonheur, & de plaisir qu'il s'est amassé, & qu'il rencontre au point qu'il entre dans le ciel. *Monsieur Maimbourg, premier Sermon du Carême.*

Nous amassons par nos bonnes œuvres des tresors pour le ciel. *Conc. 1. in Pj. 364*

Ad Rom. 2.

Ad Phil. lipp. 3.

Il n'en est pas des biens que nous pouvons acquerir dans le ciel par nos bonnes œuvres, comme de ceux de la terre; nous sommes assurés de les avoir durant toute l'éternité, pourvu que nous perseverions jusqu'à la fin de notre vie, parce que c'est au ciel qu'on les possède, où le temps ne les consume pas, & qu'il n'y a point là d'autre mesure ni d'autre durée que l'éternité; où la rouille ne les détruit point, où la mort ne les peut ravir, parce qu'on y est immortel; où les voleurs n'ont point d'accès, puisque cet empire n'est point sujet à la violence ni aux surprises; & ainsi ce tresor y est en sûreté de toute part, au lieu que ceux qu'on amasse en cette vie, des biens de la terre, ne sont nulle part en assurance, & quand même on pourroit les garantir de tous les autres accidens, la mort seule en est un, auquel on ne peut parer, & qui tôt ou tard nous ravira tout. *Le même.*

Il n'en est pas du tresor de nos bonnes œuvres, comme de ceux des biens de la terre.

Considerez que toutes les actions que nous faisons en état de peché mortel, ou sans la foi, quelque bonté qu'elles puissent avoir d'ailleurs, n'entferont jamais dans notre couronne. Combien de vertus civiles & domestiques les Payens ont-ils pratiquées hors la véritable Religion? Plusieurs d'entre eux ont été doux, chastes, temperans, zelez; obéissans, sages, constans, charitables même, si l'on peut employer ce terme, pour exprimer la

Les bonnes actions que nous faisons en état de peché, ou sans la foi, ne feront point récompensées dans le Ciel.

compassion qu'ils ont eue pour les miserables ; cependant toutes ces vertus ont été perduës. Tout le bien que nous pouvons faire, toutes nos bonnes œuvres ne nous serviront de rien, si nous ne les faisons par un bon motif, en état de grace, & dans l'Eglise Catholique. *Sermon manuscrit.*

Le grand défaut que nous avons à craindre dans nos bonnes œuvres, c'est l'amour propre.

Le grand défaut qui se glisse dans nos meilleures actions, est de nous y rechercher ordinairement nous-mêmes. Nous ne devons pas avoir d'autre but dans tout ce que nous faisons ; que de plaire à Dieu, que de l'y chercher ; mais si nous n'avons une attention continuelle à nous-mêmes, & à tous nos mouvemens, si nous ne sommes toujours en garde contre notre propre cœur, nous sommes si près de nous-mêmes, que nous ne pouvons nous perdre de vûë, que nous ne pouvons nous quitter. Notre amour propre est si ingénieux à nous donner le change, & nous sommes si faciles à le prendre, que lorsqu'il paroît sortir de lui-même, il scait y rentrer par des voyes cachées, & qu'il n'est jamais si proche que lorsqu'il paroît plus éloigné. Pour nous garantir de ce défaut, demandons-nous donc souvent à nous-mêmes, mais de bonne foi, quand nous agissons, est-ce Dieu que je cherche uniquement dans cette action, dans ce dessein, dans cette bonne œuvre ? Nous avons sujet de le croire, quand nous choisissons ce qui est le plus humiliant, & que nous sommes contents pour-vû que Dieu le soit. *Le Pere Nepeu, dans ses Reflexions Chrétiennes, Tome 4.*

Un trop d'empressement gêne & corrompt nos meilleures œuvres.

Un autre défaut qui se glisse dans nos bonnes œuvres, est d'agir par humeur & avec empressement, & de se laisser aller à son activité naturelle. Les meilleures actions faites par humeur ne sont plus bonnes, ou si seulement l'humeur s'y mêle, dès-là elles sont imparfaites. Un homme doit agir par les mouvemens de la raison, un Chrétien par les mouvemens de la grace : une personne qui agit par humeur, n'agit donc ni en homme, ni en Chrétien. Le trop d'empressement & l'activité naturelle gâtent les meilleures choses ; on les fait ou à contre-temps, ou avec précipitation ; & souvent l'on détruit d'un côté, ce que l'on bâtit de l'autre. On prend pour charité ce qui n'est qu'humeur, pour zèle ce qui n'est qu'imperuosité. Le remede est de reprimer son activité naturelle quand on la sent trop vive, de moderer son empressement, quelque bonne que soit la chose qu'on va faire, & de ne point agir, jusqu'à ce que nous sentions que notre esprit est dans une assiette plus tranquille. *Le même.*

Il ne faut pas tout entreprendre, ni vouloir plus faire qu'on ne peut.

Il y a des personnes qui entreprennent tout ce qui a apparence de bien, & qui pour être de toutes les bonnes œuvres n'en font aucune ; de desirer les bonnes œuvres, c'est la marque d'une grande ame, qui voudroit tout embrasser si elle pouvoit ; il ne faut pas l'empêcher, ni reprimer tout-à-fait ce zèle ; mais il le faut regler, de peur qu'il n'agisse mal à propos & inutilement, & de peur qu'il ne se rende trop importun : car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit qu'un homme de bien, & qui n'a pas un zèle bien réglé, est un grand fardeau. *Auteur anonyme.*

Dieu compte toutes nos bonnes œuvres, & se souvient de ce que

Dieu connoît mieux que nous le bien que nous faisons ; quand nous ne donnerions qu'un verre d'eau, il ne le méprise pas. Il scait jusqu'à la plus petite aumône, jusqu'aux soupirs même que nous pouffons : il reçoit

tout, il se souvient de tout, & il nous en prépare une ample recompense. Pourquoi donc comprenons-nous si exactement nous-mêmes nos bonnes œuvres ? pourquoi en parlons-nous si souvent ? ignorons-nous que nous nous louons nous-mêmes ? Dieu ne veut point diminuer le fruit de nos travaux ; que dis-je diminuer ? il fait tout, il ménage tout, afin de nous couronner pour les moindres choses faites pour son service. . . Quand nous ne jeterions qu'un soupir, & que nous ne répandrions qu'une larme, il reçoit aussi-tôt, & nous en tient compte pour l'éternité. *Pris de Saint Chrysostome, Sermon troisième sur Saint Matthieu, chapitre premier, de la Version de Monsieur de Marsilly.*

Pon fait pour lui.

L'oubli de nos bonnes œuvres en est la garde la plus assurée. Lorsqu'on porte publiquement de l'or, ou des vêtements precieux, on invite les voleurs à chercher les moyens de les voler ; mais lorsqu'on les tient cachez dans le secret de sa maison, on les y conserve en sûreté. Il en est de même des richesses des vertus & des bonnes œuvres, si nous les tenons toujours dans notre memoire, & comme exposées en vente, nous armons nos ennemis contre nous, & nous les invitons à les dérober : mais si elles ne sont connûës que de celui qui les doit connoître, nous les possederons dans une pleine assurance. N'exposez donc pas les richesses de vos bonnes œuvres, de peur qu'on ne vous les ravisse, & qu'il ne vous arrive comme au Pharisien, qui portant sur les lèvres le tresor de ses bonnes œuvres, donna au demon le moyen de le dérober. Il n'en parloit qu'avec actions de grâces, & il les rapportoit toutes à Dieu ; néanmoins cela ne les mit pas à couvert : car ce n'est pas rendre grâces à Dieu, que de chercher à être honoré de plusieurs, que d'insulter aux autres, & de s'élever au-dessus d'eux. Si vous rendez grâces à Dieu, ne pensez qu'à plaire à lui seul ; ne cherchez point à être connu des hommes, & ne jugez point votre prochain. *Le même.*

Nous devons oublier nos bonnes œuvres pour conserver plus sûrement ce tresor.

Il n'est pas nécessaire pour faire de bonnes œuvres d'être appliqué aux grandes actions qui regardent directement la pieté, comme la priere, l'aumône, le jeûne, & autres semblables, puisque de toutes les actions de la vie, même les plus basses & les plus communes, on peut faire de bonnes œuvres. De sorte que chacun peut dire en lui-même : Je suis content de la condition où Dieu m'a mis, elle m'est aussi avantageuse pour mon salut, que toutes les autres de la vie ; puisque je puis faire de toutes mes actions autant de bonnes œuvres qui mériteront la vie éternelle. Je suis content de n'avoir pas de grands talens, ni une grande autorité, pour faire des actions fort considerables & fort éclatantes, puisqu'on n'a point d'égard à cela, & que toute la valeur, & tout le mérite d'une action se mesurant à la grace & à l'amour de Dieu, j'en puis avoir autant & plus dans la moindre action, comme dans celle qui a le plus d'éclat ; il m'est donc indifferant, quelques actions que je fasse, grandes ou petites, ce n'est pas à quoi je dois m'appliquer ; mais seulement à les faire toutes, quelles qu'elles soient, avec beaucoup de pureté de cœur, beaucoup d'amour de Dieu ; c'est assez pour mériter le ciel, & une gloire éternelle. O Dieu ! quelle solide consolation pour un Chrétien ! *Le Pere d'Ar-*

Chacun dans la condition peut faire de toutes ses actions autant de bonnes œuvres

gentian, livre intitulé, les Grandeurs de JESUS, Conference 23.

Il vaut mieux s'appliquer aux bonnes œuvres qui ont le moins d'éclat.

Pour bien faire, il ne faudroit penser qu'à faire parfaitement toutes nos actions, sans avoir égard si elles sont grandes ou petites; mais supposé qu'il en fallût faire un discernement pour se porter plutôt aux unes qu'aux autres, il vaudroit mieux choisir les plus communes, & les plus abjectes, que celles qui ont plus d'éclat, parce que la grace & le pur esprit de Dieu s'y conservent mieux, & sont moins en danger de se perdre ou d'être altérés par l'amour propre. Il est vrai que bien des gens se persuadent que ne faire que de menues actions, ce n'est rien faire, & croient même perdre ce peu qu'ils font, parce qu'ils ne se souviennent pas toujours de l'offrir actuellement à Dieu, & de le faire par un acte présent de charité, & ils pensent que tout est perdu, parce que tout ce qu'ils font de cette maniere n'est d'aucun mérite. C'est une illusion, & encore une plus grande de s'imaginer que les plus grandes & les plus importantes actions sont toujours celles qui sont les plus agréables à Dieu; on ne manque pas d'en apporter pour raison la plus grande gloire de Dieu; au lieu que dans la vérité ce n'est pas la plus grande gloire de Dieu qu'on y cherche, c'est notre amour propre qui nous aveugle: car la plus grande gloire de Dieu se trouve mieux dans la plus grande humiliation que nous exerçons pour son amour; & si l'on se persuade que cette préférence que l'on fait des grandes actions qui font le plus de bruit, aux petites dont on ne parle point, est à cause qu'on y fait plus de bien & qu'on mérite davantage, on est dans l'erreur. *Le même.*

Le compte qu'on aura à rendre à Dieu, qui attend de nous de bonnes œuvres depuis si longtemps. *Matt. 18. Matt. 3. & Luc. 3.*

Il y a long-temps que Dieu attend que nous nous acquitions de ce que nous lui devons rendre, par les bonnes œuvres qu'il nous ordonne de pratiquer, & que nous différerons tous les jours de commencer; nous disons comme le fermier de l'Evangile, redevable à son maître d'une somme considérable: *Patientiam habe in me.* Mais ne nous imaginons pas; que Dieu attendra toujours; peut-être a-t-on déjà mis la coignée à l'arbre: *Jam securis ad radicem arboris posita est.* Ah! il y a bien assez long-temps que Dieu attend; qu'avez-vous fait pour Dieu jusqu'à présent? Le peu de bonnes œuvres que vous avez faites, n'a-t-il point été corrompu par de méchants motifs? Etes-vous riche en vertus, & en mérites? Et s'il falloit aller paroître devant Dieu dans quelques heures, ou dans quelques jours, n'auriez-vous rien à vous reprocher? Seriez-vous en état de rendre compte? Auriez-vous sujet d'être content, ou plutôt Dieu auroit-il sujet d'être content de vous? Hélas! Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur: je suis pleinement convaincu, que j'ai été jusqu'à présent un arbre non seulement stérile & infructueux, mais encore gâté & corrompu, qui a inutilement occupé une place dans un champ tres-fertile qui est votre Eglise, & qui par conséquent n'est bon qu'à être jeté au feu. Mais, Seigneur, ayez encore patience, je veux commencer maintenant. *Et dixi nunc capi.* *Le Pere Croiset, en ses Retraites.*

La grandeur de la récompense nous doit exciter

bonnes œuvres plus importantes, qui me sont faciles, si je les fais pour Dieu, qui me promet lui-même pour récompense un bien infini, pour une éternité? Je pese à loisir ces trois choses, un bien infini, une éternité, une action d'un moment, qui m'est si facile, & j'admire mon aveuglement; ne devois-je pas être appliqué sans cesse à ménager soigneusement tous les momens de ma vie, pour les remplir de bonnes œuvres? O Dieu! qu'une bonne œuvre coûte peu à faire! & que cela paroît peu de chose! mais que les suites en sont admirables! Un bien infini pour si peu de chose; une éternité de bonheur pour un moment si court. Et comment ne sommes-nous point animés à la vue de tant de couronnes de justice que Dieu nous a préparées? & comment ne sommes-nous pas ardens & infatigables dans la pratique des bonnes œuvres? nous devrions sans cesse nous reprocher notre lâcheté. *Le Pere d'Argentan, livre de la Grandeur de Dieu, Conference 19.*

à faire de bonnes œuvres.

Il y a une liaison si étroite entre la persuasion de l'esprit, & l'action du cœur, que notre foi ne peut être solide, qu'elle ne soit en même temps agissante. Une foi agissante, est une foi animée par la charité, & consommée par les bonnes œuvres. Quelle est la vraie foi, dit S. Augustin, & qu'est-ce que croire en Dieu? C'est aimer ce que l'on croit, c'est aller à ce que l'on croit, & s'unir aux membres du corps mystique de JESUS-CHRIST; en un mot, dit ce Pere, c'est avoir cette foi qui opere par la charité. Ainsi deux choses sont nécessaires pour rendre une foi agissante, la charité & les œuvres: *Affectus mentis, & effectus corporis.* Sans cette charité qui fait vivre la foi, sans ces œuvres qui la perfectionnent, elle ne sera qu'un corps informe, & un ouvrage imparfait. L'Apôtre S. Jacques nous dit, que comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres. Que c'est bien fait de croire qu'il n'y a qu'un Dieu; mais que les démons le croient aussi, & que le craignant au lieu de l'aimer, ils n'en sont que plus malheureux. Voilà les trois degrez inseparables de la perfection chrétienne, la foi, la charité, & les œuvres. La foi sans la charité & sans les œuvres se trouve dans l'enfer; la charité sans les œuvres & sans la foi se trouve dans le ciel; mais l'heureuse union de la foi, des œuvres & de la charité, est le partage du Chrétien, qui avec le secours de la grace, combat sur la terre pour se délivrer de l'enfer, & pour mériter le ciel. Et de là nous voyons que notre bonne vie est l'effet de notre amour, & la preuve de notre foi. *Essais de Sermons, pour le troisième Dimanche de l'Epiphanie.*

L'union qui est entre la foi & les bonnes œuvres.

Jacobi 24

Nous entendons dire tous les jours que la foi sans les œuvres est morte, & vivant ensuite comme ces herétiques qui réduisent à la seule foi tout le mérite du Chrétien, nous condamnons nos paroles par nos actions, ou pour me servir de l'expression d'un Pere de l'Eglise, nos actions sont rougir nos paroles. Cependant comme ce seroit être dans un parti, & dans un état trop visiblement condamnable, que de reconnoître la bonne vie comme une suite nécessaire de la vraie foi, & de vivre, malgré cet aveu, dans un relâchement si universel, que si l'on nous avoit ôté un peu de foi qui nous reste, on ne pourroit plus apercevoir en nous aucun vestige du Christianisme; nous trouvons un temperament qui nous met en repos: nous faisons un accom-

Nous nous concentrons de la foi sans les œuvres comme les herétiques pour être sauvés.

moderement entre Dieu & nous ; nous embrassons la foi, & nous rejettons les bonnes œuvres ; ou si nous ne les rejettons pas pour toujours, nous prenons le parti de les différer à un autre temps ; nous croyons que la sincérité de notre foi arrêtera le bras de Dieu déjà levé pour punir nos crimes ; qu'elle méritera même les grâces dont nous aurons besoin, lors que sur le retour de l'âge nous entreprendrons de servir Dieu, & de faire de bonnes œuvres ; & nous nous applaudissons d'une illusion si favorable. Tel est notre vrai caractère ; Catholiques dans la speculation, Héretiques dans la pratique ; nous sommes toujours prêts à tout croire, pourvu que la soumission de notre esprit ne nous ôte pas la disposition de notre cœur, du moins pour le présent ; car pour l'avenir, nous formerons autant de résolutions que l'on voudra. *Les mêmes.*

En matière de bonnes œuvres, Dieu ne demande de nous que ce que nous pouvons.

Quand on est redevable aux hommes, ils exigent avec rigueur tout ce qui leur est dû ; mais Dieu ne demande que ce que nous pouvons. La faiblesse de votre temperament ne vous permet pas de faire de grandes austérités ; hé bien, faites l'aumône : votre indigence vous en ôte le pouvoir ; priez : vous ne pouvez même faire de longues oraisons ; élevez de temps en temps votre cœur à Dieu : vous êtes pauvre & malade ; souffrez avec patience cette pauvreté ; faites entrer dans vos souffrances le sacrifice de la croix, & les unissez avec celles de Jésus-Christ. Ainsi il est toujours en notre pouvoir de faire de bonnes œuvres. *Les mêmes, pour l'Avent.*

La foi se perd sans l'exercice des bonnes œuvres.

S'il y a quelque sujet & quelque raison, qui puisse porter Dieu à nous priver de la foi, c'est le mépris des bonnes œuvres : car la foi, dit S. Thomas, étant pour agir, Dieu a une espèce d'engagement & d'obligation de nous en priver, dès-lors que nous n'agissons pas, & que nous n'en faisons pas l'usage qu'il en attend. C'est un arbre sec & stérile ; il a donc droit de commander qu'on le coupe. Or ce que l'Écriture nous apprend à l'égard de cet arbre, c'est ce qui se passe tous les jours dans les personnes : car Dieu, selon les idées admirables de sa sagesse, ne nous a pas donné la foi simplement pour nous distinguer des Gentils, & pour admirer des miracles & les croire, sans agir selon ce qu'ils nous enseignent ; Non, le Fils de Dieu nous l'a donnée pour la faire profiter ; mais voyant que malgré toutes les rosées de la grâce, la bonne culture & tous ses soins, cet arbre n'a profité de rien, il l'ôte de là, comme d'une terre ingrate & infructueuse. *Le Pere Bourdaloue, dans les Sermons imprimez, sous son nom.*

La foi & les bonnes œuvres s'entraident mutuellement.

C'est par la foi que nous pratiquons de bonnes œuvres, & néanmoins c'est par les bonnes œuvres que la foi s'établit. Et ne croyez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction ; pourvu que vous distinguiez entre les premières & les secondes grâces, entre le commencement & la perfection, entre le premier degré & la consommation de la foi, vous en comprendrez aisément le mystère ; c'est la foi au moins commencée qui est le principe de toutes nos bonnes œuvres, j'en conviens ; mais aussi je prétends qu'on ne peut arriver à la perfection de la foi, que par les bonnes œuvres. Ainsi le Centurion, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, d'une foi confuse, obscure, & chancelante, en eut une claire & certaine. *Le même.*

Il y a bien des gens qui croient avoir acquis bien des mérites ; à qui Dieu dira peut-être un jour comme à ces Juifs, dont il rejette les sacrifices : *Quis quasivit hac de manibus vestris? Qui vous a demandé ces choses, & pourquoi les avez-vous faites? Il leur reprochera comme à d'autres, qu'ils ont fait leur volonté dans leurs bonnes œuvres : Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* Et peut-être que comme il en arriva à Saül, il les reprochera enfin pour des sacrifices à contre-temps, & pour des victimes offertes d'une main désobéissante. Hélas ! combien de Chrétiens aujourd'hui, par une piété mal réglée, par de bonnes œuvres hors de temps, & qu'on ne doit point attendre d'eux, doivent craindre de pareils reproches, & peut-être un pareil châtement ? Combien appliquent ailleurs un zèle, qu'ils devroient uniquement appliquer à s'acquitter de leurs devoirs ? Nous devons être persuadés que la perfection consiste à suivre l'ordre de Dieu, dans les actions attachées à la condition où il nous a fait naître, à l'état où il nous a mis, aux emplois qu'il nous a marqués. *Le Pere d'Orleans, Sermon de l'Assomption.*

Plusieurs bonnes œuvres sont inutiles pour n'être pas faites dans l'ordre. *Isaïe 1. Isaïe 58.*

Le saint homme Job craignoit toutes ses œuvres, tout juste qu'il étoit ; parce qu'il ne croyoit pas que les meilleures & les plus saintes eussent toute la perfection que Dieu y demandoit ; mais que devons-nous penser des nôtres, en considérant les imperfections qui les accompagnent ? Hé ! ne pourroit-on point nous faire le même reproche qu'un Prophète faisoit autrefois aux Juifs pour rabattre leur orgueil : que leur justice étoit aux yeux de Dieu, ce qui est aux nôtres la chose qui nous cause le plus d'horreur : *Omnes justitiæ vestrae quasi pannus menstruatus.* Car que de distractions dans ces prières, que d'irréverences dans ces sacrifices, que de tiédeur dans l'usage des Sacramens, que d'abus de la parole de Dieu dans ces Sermons que fait entendre la complaisance ou la curiosité ! Que de vanité dans ces jeûnes, & que de fautes dans ces aumônes ; que de recherches de soi-même dans ces œuvres de charité, que de singularités dans cette dévotion ! Ainsi également repris de la pratique & de l'omission, peut-être nous trouverons-nous coupables de ce que nous avons fait, & de ce que nous n'avons pas fait. *Le même.*

Nous avons à craindre pour nos bonnes œuvres mêmes.

L'homme, dit Saint Thomas, est en ce point, aussi bien qu'en plusieurs autres, dissimilé à l'Ange, que l'Ange est parvenu à la gloire par une seule action, au lieu que l'homme n'y peut parvenir que par plusieurs bonnes œuvres, & par les mérites multipliés de plusieurs actions vertueuses. C'est pourquoi l'Écriture parlant de celui qui aspire à la béatitude celeste, le compare à un homme qui va par un chemin, qui avance pas à pas, & qui n'arrive au terme que las & fatigué de son travail : *Beati immaculati in via, qui ambulavit in lege Domini.* De même, nous ne pouvons arriver au ciel que par le mouvement de plusieurs saints desirs, de plusieurs travaux, & de plusieurs bonnes œuvres multipliées. *Pris de Molinier, Tome 1. de sa Dominicale.*

Isaïe 64.

Que nous ne pouvons être parvenus que par la multitude de nos bonnes œuvres, & acquiescer le ciel.

Nos actions, pour être de bonnes œuvres, demandent un certain degré de perfection qu'elles n'ont pas toujours, & ce manquement oblige Dieu à faire souvent des reproches à ceux qui le servent, témoin celui qu'il

Pf. 118.

Nos bonnes œuvres demandent un certain degré de perfection, qu'il

quelles n'ont pas ordinairement.

Apoc. 3.

qu'il fait dans l'Apocalypse à cet Evêque, qui se croyoit bien plus homme de bien qu'il n'étoit: *Non invenio opera tua plena.* Je ne trouve pas vos œuvres beaucoup de vuide. Il s'en faut bien que vous remplissiez tous les devoirs de votre ministère. Ce reproche ne vous regarde-t-il point, Chrétienne compagnie? Vous faites des aumônes; mais vous n'en faites pas tant que vous devez à proportion de vos biens. Vous donnez assez de temps à la priere; mais vous n'y êtes gueres recueilli. Vous êtes de toutes les dévotions; mais vous ne prenez pas soin de vos domestiques. Vous êtes d'une droiture qui vous distingue des autres Juges; mais vous êtes negligent dans votre charge: *Non invenio opera tua plena.* Recueil des Pièces choisies du P. Champigny.

Nous ne devons pas concevoir de la vanité pour quelques bonnes œuvres que nous ayons faites.

L. 9. Con-Jess. c. 13.

S'il vous est arrivé de faire quelques bonnes œuvres, souvenez-vous que les mauvaises que vous avez faites excéderont de beaucoup les bonnes, & que le bien même que vous avez fait, sera peut-être accompagné de tant de défauts & d'imperfections, que vous aurez plus de sujet d'en demander pardon, que d'en prétendre des recompenses. C'est pour cette raison que Saint Augustin a dit: *Malheur à la vie la plus vertueuse, si Dieu la juge sans y mêler sa miséricorde.* Car il se peut faire que les raisons pour lesquelles nous croyons qu'elle pourroit plaire à Dieu, sont celles pour lesquelles elle sera condamnée, parce que les maux que nous faisons sont bien purement des maux; mais les biens ne sont pas purement des biens; puisqu'ils sont accompagnés de beaucoup d'imperfections. C'est pourquoi vous avez plus de sujet de craindre pour vos bonnes œuvres, que de vous en glorifier. C'est ainsi qu'en usoit le saint homme Job; qui disoit: Seigneur, toutes mes actions me donnoient de la crainte, sachant que vous ne pardonnez pas à celui qui peche. Auteur anonyme.

Jobi 9.

Le Fils de Dieu nous exhorte à acquérir le ciel par nos bonnes œuvres. Matt. 6.

Il me semble que le Sauveur du monde nous exhorte à amasser des trésors pour le ciel, & qu'il nous dit: *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra.* Je vous ai tirés du néant, où vous avez été durant toute une éternité, pour vous mettre en état de gagner le ciel où je vous appelle; je vous ai conservé la vie que je vous ai donnée pour une fin si noble, afin que vous ayez le temps & le moyen d'y acquérir des trésors infinis de gloire, par le mérite de vos bonnes œuvres. Hé! ne employez pas inutilement à chercher les biens de la terre. Ayez une plus haute ambition; exercez noblement une plus illustre avarice, plus digne de vous & de moi, en vous élevant jusqu'au ciel. Quoi que de votre nature, qui n'est que foiblesse & fragilité, vous ne soyez nullement capable de faire la moindre bonne action qui mérite ce souverain bonheur, je vous en ai tellement donné la capacité, les moyens & la force, par ma grace, que rien ne vous manque pour cet effet, il ne dépend plus que de vous. Tout le ciel est entre vos mains, & votre fortune éternelle en votre disposition; tout ce que vous aurez en ce lieu est pour vous, & l'unique bien qui vous appartient; ce que vous croyez à vous sur la terre, est pour un autre qui l'attend, & pour qui vous le gardez. Tous ces trésors qui seront à vous dans le ciel, y seront toujours; ceux que vous prétendez avoir sur la terre, vous seront ravis,

Monsieur Maimbourg, sur la fin du premier Sermon de Carême.

Comme Dieu a rendu chacun de nous des arbres vivans & saints, qu'il a plantés dans le jardin de son Eglise, il demande aussi de ces arbres qu'ils portent du fruit. C'est pourquoi il est marqué dans l'Evangile, que le maître d'une vigne vint chercher du fruit à un arbre, & qu'il n'en trouva point. C'est ce qui nous doit faire apprehender le jugement de Dieu, qui nous voit tels que nous sommes, qui peut-être ne trouve aucun fruit solide & véritable dans nous, lorsque nous ne nous mettons point en peine de faire de bonnes œuvres, ou que nous prenons en nous des feuilles pour des fruits, c'est-à-dire, des paroles ou des pensées stériles pour des actions de vertu, & pour des œuvres de charité... Comme c'est Dieu qui est l'auteur & le principe du fruit qui est en nous, c'est lui aussi qui en est le juge, & il veut que ce fruit soit proportionné à la culture qu'il lui a donnée. Il ne demande pas seulement que ce fruit soit bon en general, mais qu'il soit bon, selon les graces & les faveurs qu'il a faites à l'ame qui le doit porter; & c'est en ce sens qu'on doit expliquer cette parole menaçante du Fils de Dieu: *Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, sera coupé & jeté au feu.* Il paroît même qu'il compte les années qu'il y a que nous sommes à son service, & nous souvent nous ne les comptons pas; nous ne nous en servons point comme d'un motif, pour repaier le temps perdu, & pour nous exciter à mieux faire à l'avenir. Nous ne craignons point qu'il dise de nous: *Ut quid etiam terram occupat?* Pourquoi cet arbre sans fruit, pourquoi cette ame stérile & ingrate, qui ne s'applique à aucune action de piété intérieure, occupe-t-elle encore inutilement la terre? Livre intitulé, *Instructions Chrétiennes, Instruction pour les quatre-temps de Septembre.*

Dieu attend de nous du fruit, savoir de bonnes œuvres, comme des arbres qu'il a plantés.

Matt. 7.

Luc. 13.

Une grande regle, & une maxime, à laquelle les personnes mêmes de piété manquent souvent, & perdent le fruit de leurs bonnes œuvres, c'est de pratiquer leurs bonnes œuvres dans l'ordre que demande la charité: *Ordinavit in me charitatem.* En effet, on en voit plusieurs qui font des actions de charité, & manquent aux actions de justice; ils donnent aux uns ce qu'ils ne leur doivent pas, & ils ne rendent pas aux autres ce qu'ils leur doivent, soit l'assistance, l'honneur, la complaisance, qu'ils sont obligés de leur rendre. On neglige quelquefois ses propres enfans; on abandonne le soin de sa propre famille, & on se charge du soin de celle des autres; on n'assiste pas ses propres parens qui sont pauvres, & on leur préfère des étrangers contre le précepte de Dieu. On fait des presens à l'Eglise, & on neglige les pauvres; on fait de grands legs, & on ne restitue pas ce qu'on a pris au public ou aux particuliers. Il faut qu'il y ait de l'ordre dans nos bonnes œuvres; qu'on s'acquitte de ce qui est de devoir & de justice, avant ce qui est de surrogation, &c. Livre intitulé, *Instructions Chrétiennes, &c. sur le 22. Dimanche après la Pentecôte.*

Il faut que nos bonnes œuvres soient réglées & faites dans l'ordre. Cantic. 2.

Il est vrai que quoi que nous puissions faire, nous ne faisons rien, & que nous sommes des serviteurs inutiles. Mais c'est ce rien, Seigneur, que vous avez bien voulu accepter, & c'est à ces néans des actions humaines que vous avez promis votre paradis pour récompense. Si nous jeûnons, ce n'est que

Dieu récompense nos moindres bonnes œuvres d'une gloire éternelle.

peu de chose; si nous pleurons, si nous nous humilions, si nous embrassons la penitence, si nous vous aimons, si nous aimons notre prochain, si nous l'assistons, nous ne faisons rien qui soit digne des esperances que vous nous avez données; mais comme vous connoissez parfaitement notre indigence, c'est pour vous y conformer, que vous nous les avez faites à ces petites conditions. *Auteur anonyme.*

On ne mérite le ciel que par les bonnes œuvres.

On est indigne d'entrer dans le ciel si l'on fait mal; on n'en est pas plus digne, si l'on ne fait pas le bien qu'on est obligé de faire dans sa condition. Ce n'est pas assez de ne pas perdre le talent qu'on a reçu: le serviteur paresseux est condamné pour ne l'avoir pas fait valoir. La Religion Chrétienne ne compte pour rien des titres vuides, & infructueux; rien ne nous accompagne jusqu'au tribunal du Juge souverain, que nos bonnes œuvres. Ces gens du monde dont les jours sont si vuides, en auront-ils beaucoup à presenter? Le figuier dont parle l'Evangile n'avoit point d'autre défaut que de n'avoir point porté de fruits. Le Sauveur du monde ayant vû de loin sur le chemin, qu'il avoit des feuilles, il s'avança pour voir s'il y trouveroit quelque fruit; il ne trouva que des feuilles, car ce n'étoit pas la saison des figues. Cependant Jesus-Christ ne laissa pas de maudire cet arbre, qui sécha sur l'heure même. Il est aisé d'entendre ce mystere. La vie d'un Chrétien ne doit jamais être sterile en bonnes œuvres; elle est criminelle, dès qu'elle est sans fruit. *Le Pere Croiset, second Tome de ses Reflexions spirituelles.*

Nos bonnes œuvres doivent être faites selon la fin & l'esprit de notre état. Psal. 75.

Quand on ne travaille pas selon la fin & l'esprit de son état, on perd & son temps, & sa peine, & on ne merite rien: *Viri divitiarum nihil invenerunt in manibus suis.* Ces gens qui passoient pour être si riches en bonnes œuvres, & en pratiques de vertu, étant peut-être dans un état propre à acquérir de grands merites, après avoir beaucoup agi, beaucoup couru, après bien des fatigues, qu'ont-ils gagné? *Nihil invenerunt in manibus suis.* Dieu ne nous tient compte que de ce que nous faisons pour lui. Les actions les plus éclatantes sont des fruits gâtez, si elles ne sont pas faites pour Dieu. Dès qu'on sort des voyes de son état, on s'égare, & de quelle utilité sont alors les pas qu'on a faits, & les fatigues qu'on a prises en s'égarement? *Le même.*

Ce n'est pas assez de faire quelques bonnes œuvres, si l'on n'accomplit les preceptes.

Il y a des personnes, qui s'appuyant sur quelques bonnes œuvres, sur quelques devoirs de religion, sur quelques actions de pieté dont ils s'acquittent, s'imaginent qu'ils se sanctifient, & qu'ils en sont assez pour remplir les obligations dont ils se trouvent chargés en qualité de Chrétiens, quoi qu'ils ne soient rien moins aux yeux de Dieu que ce qu'ils pensent être. Cet homme, par exemple, fait de longues prieres; il parle avec édification des choses saintes; il paroît sage & réservé dans sa conduite; il est sobre, chatte, modeste; toutes ces dispositions entrent à la verité dans la composition d'une vie sainte; & néanmoins ce même homme est sensible aux injures, il est ennemi de son ennemi, il rend le mal pour le mal, au lieu de faire du bien à celui qui le maltraite, selon le commandement exprès que le Fils de Dieu nous en a donné. La vie de cet homme, quelque réglée qu'elle lui semble, sera reprouvée; toutes ces bonnes qualitez qui parent en lui l'homme extérieur le trompent; il se flatte d'une justice qu'il n'a point; la charité lui manque, toutes les vertus lui

manquent; car sans elle les autres sont mortes, & ne lui produisent aucun avantage. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Reflexions Morales sur l'Evangile de Saint Matthieu.*

Ce sont deux choses différentes d'avoir un attrait pour certaines devotions, & certains exercices de pieté, & de le devoir suivre en pratique; l'un ne suit nullement de l'autre. Il suffit que les choses soient bonnes pour les desirer; pour les aimer, & comme ces mouvements sont bons, Dieu les peut former dans le cœur; mais les actions doivent être réglées sur tous les devoirs, & sur la volonté de Dieu, qui prescrit à chacun, ce qu'il doit faire dans telle & telle circonstance. Combien, par exemple, y a-t-il de personnes à qui Dieu donne un grand desir de la retraite ou de la vie religieuse, & qu'il met néanmoins dans l'impuissance de l'embrasser, & sa volonté alors est qu'elles aient ce desir, & qu'elles ne le suivent pas. David avoit conçu par le mouvement de Dieu, le desir de lui bâtir un Temple, & néanmoins Dieu avoit une volonté expresse de ne pas permettre qu'il l'exécût, & il lui en fit même défense; ainsi il lui inspiroit un mouvement qu'il ne vouloit pas qu'il suivit. *Essais de Morale; Tome 10.*

Nos bons desirs & nos bonnes œuvres doivent être réglés dans l'exécution selon la volonté de Dieu.

Il faut demeurer d'accord que l'occupation de Marthe étoit tres-sainte; elle rendoit l'hospitalité qui étoit dûe au Sauveur; elle lui donnoit des marques de ce profond respect qu'elle avoit pour lui: son action étoit digne de louange; elle s'acquittoit d'une obligation si recommandée, & particulièrement à l'égard du Sauveur. Cependant ce Sauveur trouve à reprendre dans sa conduite; il lui dit, qu'elle s'empresse, qu'elle s'inquiète, & qu'elle se trouble inutilement: *solicitata es, & turbaris erga plurima.* La fin qu'elle se propose ne pouvoit être meilleure; ni plus digne de la pieté, & néanmoins il s'y mêle; il y entre des circonstances qui la rendent reprehensible à ses yeux. Cette vivacité, cette promptitude, la peine qu'elle avoit de ce que sa sœur ne partageoit pas ses soins avec elle, faisoit que son action étoit defectueuse, & qu'elle n'avoit pas toute la perfection qu'elle devoit avoir. C'est un inconvenient dans lequel les gens tombent sans y prendre garde; ils mêlent parmi le bien qu'ils font, des choses qui ne sont pas bonnes; ainsi ils en altèrent la bonté, & en diminuent le merite aux yeux de Dieu. Et il arrive souvent que cette œuvre, qui dans l'intention de celui qui l'entreprend, n'a rien que de louable, devient dans la suite une production de la nature, & un effet de l'humeur, qui obscurcit, ou plutôt qui détruit tout le bien qu'elle pouvoit avoir dans son origine. *L'Abbé de la Trappe, dans ses Reflexions Morales sur l'Evangile de Saint Luc.*

Souvent une bonne œuvre en soi, est gâtée & corrompue par les circonstances qui l'accompagnent.

Luc. 10.

Lors qu'une Dame Chrétienne veut connoître si elle est vraiment pieuse, qu'elle voye si les œuvres de charité y entrent. Elle entend bien le ménage, à faire valoir ses terres, à bien placer son argent, à thesauriser pour un fils unique: mais avec cela s'employe-t-elle dans les bonnes œuvres? Donne-t-elle quelques-uns de ses soins au soulagement des pauvres, à procurer le salut des âmes? Si cela n'entre point dans ses occupations, elle a grand sujet de craindre & de se desier de sa pieté. Quand cette Dame si ménagere, si habile, sera sur le point de mourir, on dira qu'elle a fait une bonne maison, qu'elle a amassé de grands biens, mais qu'elle ne s'est jamais mêlée

lée de bonnes œuvres, & des affaires de piété; & cependant c'est sur quoi Dieu la jugera comme sur la première & la principale de ses obligations. *Le Père Surin, dans ses Dialogues spirituels, Tome 1. l. 2. ch. 5.*

Il y a une grande différence entre le mérite des bonnes œuvres des Chrétiens; & d'où vient cette différence.

Dans l'exercice de la vertu & des bonnes œuvres, il y a diverses manières de les pratiquer très-différentes en perfection. Les ouvriers qui travaillent en or, en argent, en cuivre, font souvent les mêmes ouvrages, & se servent des mêmes instrumens; cependant il y a bien de la différence du prix d'un ouvrage d'or à celui d'un ouvrage d'argent. Il en est de même des œuvres de la grace. Tous ceux qui font profession de servir Dieu, font à peu près les mêmes exercices: ils prient, ils s'approchent des Sacremens, ils se mortifient, ils font des charitez; mais quelle différence dans la manière dont se fait tout cela? Le ciel n'est pas si élevé au-dessus de la terre, que quelques-uns s'élèvent au-dessus des au-

très au jugement de Dieu. Ceux-là bâtissent tout d'or & de pierres précieuses; ceux-ci ne font qu'un édifice de paille & de boué. Or je dis que cette différence vient de ce que les uns font leurs actions avec beaucoup de recherche d'eux-mêmes, & par l'impetuosité de leur propre esprit, & que les autres les font par le mouvement de la grace & de l'esprit de Dieu. Ce qui relève nos actions & nos bonnes œuvres, c'est lorsqu'il y entre plus de l'esprit de Dieu que du nôtre; & ce qui les ravale, c'est lorsqu'il y a plus du principe humain que du divin. Nos actions sont donc d'autant plus parfaites que nous regardons plus Dieu, & que le principe de la grace y influé davantage; & notre plus grande attention par conséquent doit être de voir le motif qui nous porte à les entreprendre, & de réveiller en nous cette vive ardeur de plaire à Dieu, que mille intérêts naturels, ou moins parfaits peuvent partager. *Le même, Tome troisième.*

OISIVETE,

TRAVAIL, OCCUPATION.

FUITE DE LOISIVETE; OBLIGATION QUE tout Chrétien a de travailler, &c.

AVERTISSEMENT.

Il y a particulièrement trois sujets, avec lesquels celui-ci a du rapport, & dont il fait, ou du moins peut faire une partie. Le premier, est la vie molle, qui est en mesme temps oisive, & que l'oisiveté rend criminelle; quand elle ne feroit point d'autre mal. Le second, est l'emploi du temps, puisqu'il est évident que ceux qui en perdent le plus, sont les personnes oisives; & le troisième enfin, est le soin qu'on doit prendre de son salut; puisque c'est inutilement que nous sommes sur la terre, si nous n'avons en veuë cette grande & unique affaire, & si nous ne travaillons pour cela. Or comme nous avons réservé à chacun de ces sujets, leur titre & leur lieu propre; ce que nous prétendons en traitant de l'oisiveté, c'est d'éviter de la confondre avec les autres sujets: c'est pour cela que nous n'en parlons qu'en general, supposant toujours que pour fuir l'oisiveté, il faut non seulement s'occuper, mais s'occuper utilement.

Nonobstant toutes ces précisions, nous ne pouvons separer la fuite de l'oisiveté de l'obligation que nous avons au travail, qui ne fait qu'un mesme sujet, l'une étant une consequence nécessaire & reciproque de l'autre: de sorte que peu importe lequel de ces deux titres on donne à cette matière. Il faut pourtant remarquer que comme les differens sujets avec lesquels celui-ci est lié, entrent les uns dans les autres, tous ceux qui en ont traité les ont presque tous confondus, pour remplir leurs discours; nous avons eu soin de ne recueillir que ce qui regarde l'oisiveté & le travail en general, supposant toujours qu'on sçait assez à quoi s'occuper selon son état, son emploi, & sa condition: & si l'on prend pour oisiveté, l'inutilité de nos actions, ou le travail qui n'est point rapporté à Dieu, nous n'appuyons là-dessus que comme sur une condition que nous supposons.

Du reste, comme la plupart des hommes sont interessez dans ce sujet, il ne peut porter à faux, ni manquer d'être utile, pour tarir la source, & arrester le cours des maux que l'oisiveté enseigne, & l'on ne peut douter qu'on remederoit à bien des desordres, si l'on pouvoit persuader à tous les hommes de fuir l'oisiveté, & de se bien occuper.

PARAGRAPHÉ PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

I. Le premier dessein & le plus naturel qui s'offre d'abord à l'esprit, est l'obligation indispensable que nous avons de fuir l'oisiveté, & d'embrasser le travail. Je dis obligation indispensable, en qualité d'hommes, en qualité de Chrétiens, & en qualité de pecheurs. Trois motifs qui nous fournissent autant de preuves évidentes & incontestables, & qui peuvent faire le partage d'un discours.

La première qualité qui nous engage au travail, & par conséquent à fuir l'oisiveté, c'est la qualité d'homme. 1°. Si nous considérons l'homme en sa nature, il est fait & né pour le travail, dit l'Écriture, comme l'oiseau pour voler. Il ne faut que considerer la disposition de son corps, la mobilité de tous ses organes, le mouvement continuel des esprits vi-